



AST BTP de l'Ain

Association de Santé au Travail du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Ain

www.ast-btp-ain.fr

RAPPORT DE SYNTHÈSE ANNUELLE D'ACTIVITÉ

Année 2024

Marie-France CAILLAT, Directrice

Etablie selon les décrets n°2014-798 du 11 juillet 2014 et n°2022-653 du 25 avril 2022

Avis favorable en CMT du 13 février 2025

Validé en Conseil d'Administration et Commission de contrôle du 16 avril 2025

SOMMAIRE

1 - La vie du service	page	3 à 7
2 - Les entreprises et les effectifs.....	page	8 à 9
3 – Le suivi individuel de l'état de santé	page	10 à 16
4 – La prévention primaire.....	page	17 à 22
5 – La prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) et le Maintien en emploi	page	23 à 26
6 – La synthèse en lien avec notre démarche qualité-certification	page	27
7 - Et pour 2025, les grandes lignes.....	page	28
Annexes.....	page	29

PREAMBULE

Ce rapport est établi sous l'angle de l'offre Socle de services, tout en intégrant les thématiques de notre projet pluriannuel de service et des deux thématiques du PRST 4 auxquelles nous participons.

1 – LA VIE DU SERVICE

L'AST BTP de l'AIN est un Service de Santé au Travail organisé sous la forme juridique d'une association loi 1901, ayant une compétence spécifique en termes géographique et professionnel. Géographique : le département de l'Ain

Professionnel : les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP)

En complément, le service a compétence pour exercer les missions de santé au travail pour :

- les salariés temporaires des agences d'intérim relevant des activités professionnelles du BTP dans la limite de la compétence géographique ci-dessus définie.
- les travailleurs intervenant dans les installations nucléaires de base.

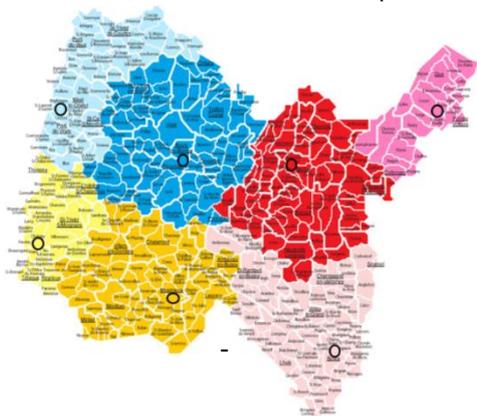
Les derniers agréments obtenus de la DREETS au titre des domaines précités datent d'octobre 2020 pour une durée de cinq ans. Une demande de renouvellement de notre agrément est en cours et concomitante.

Notre service de santé au travail est divisé en 3 secteurs géographiques. Ces trois secteurs sont :

- Le secteur de Bourg en Bresse. Il inclut le nord-ouest du département
- Le secteur de Meximieux. Il s'étend de la Dombes à Ambérieu en Bugey
- Le secteur de Port qui recouvre le Pays de Gex et de Belley.

Les secteurs géographiques pour une proximité de service

Pour chaque secteur géographique, il y a un centre fixe complété désormais par un ou plusieurs centres annexes, tous rénovés. Ce déploiement permet une vraie proximité géographique.



- **Au secteur de Meximieux** est affecté un centre fixe annexe à Chaleins.
- **Au secteur de Port** est affecté un centre fixe annexe à Saint Genis Pouilly et à Chazey-Bons.
- **Au Secteur de Bourg en Bresse** est affecté un centre fixe annexe à Replonges.

Pour une proximité géographique de la surveillance médicale, nous disposons donc de 7 lieux.

Faits marquants de l'année

Deux grands projets ont marqué l'année 2024 :

- Le changement de logiciel métier : logiciel uEgar afin de répondre aux exigences de la certification
- La continuité de la préparation à la certification SPEC 2217

Un suivi régulier de notre activité est effectué et formalisé depuis plusieurs années dans le cadre notamment d'un bilan semestriel et annuel. De plus, les indicateurs tiennent compte du référentiel SPEC 2217 de certification déclinés selon nos trois métiers (réforme de 2021) : suivi individuel médical, prévention primaire et prévention de la désinsertion professionnelle-maintien en emploi.

En termes de ressources humaines

Par secteur géographique :

Chacun des 3 secteurs a en personnes physiques : un médecin du travail, un infirmier en santé au travail, un assistant technique en santé au travail (ATST) et un secrétaire assistant en santé au travail (SAST).

Les infirmiers interviennent dans le cadre du suivi individuel médical. Dans le cadre de la pluridisciplinarité, ils participent à l'animation des sessions préventives de sensibilisation et établissent les études de poste lorsqu'il y a une future inaptitude ou un suivi d'aménagement de poste.

Notre Ingénieur Ergonome-Intervenant QVT-RPS accompagne et conseille nos adhérents sur tout le département et répond désormais aux études ergonomiques dans le cadre des subventions de la CARSAT.

Embauche et départ :

Nous avons procédé en 2024 à 1 embauche : une Secrétaire Assistante en Santé au travail en janvier pour le secteur de Port. Le secrétaire de ce secteur ayant été réaffecté sur Bourg en Bresse dans le cadre de sa retraite progressive et en remplacement d'un arrêt de travail de longue durée.

Il n'y a pas eu de départ au sein du service.

Equivalent temps plein par catégories professionnelles :

Nous avons en équivalent temps plein 18,27 personnes.

- Médecins du travail : 3,25
- Infirmier en santé au travail : 3,33
- IPRP / Assistant Technique dont PDP / Ergonome Intervenant QVT : 4,70
- Secrétaire assistant en santé au travail : 3,91
- Postes transversaux support : 3

Formation de l'équipe axée notamment sur (non exhaustif) :

- Poursuite de cycle Infirmier en santé au travail
- Connaître le BTP (pour 1 médecin)
- Mesurage en instantanée : IPRP et Assistants Techniques
- Escape game QVCT
- Rayonnements ionisants (pour 1 médecin)
- Connaissance de la norme SPEC 2217 (groupe COPIL Qualité et futurs auditeurs internes)
- Pratique de l'audit interne (auditeurs internes)
- Logiciel métier uEgar

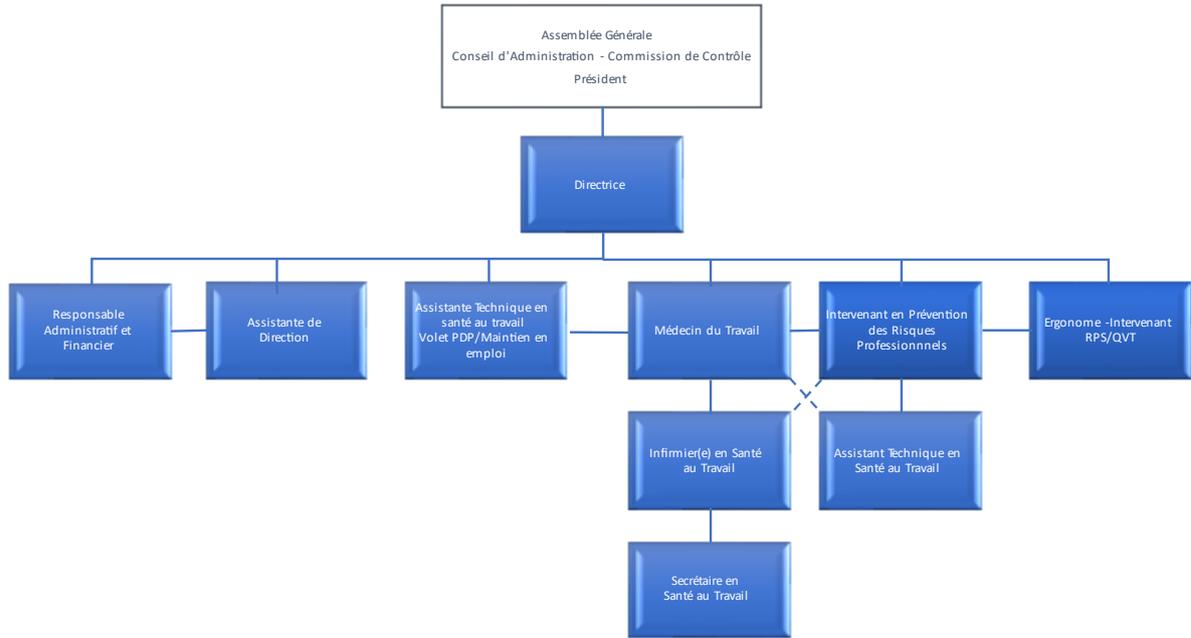
Notre équipe médicale et pluridisciplinaire en 2024

SECTEURS	Médecin du travail	Infirmier en santé au travail	Secrétaire Assistant en santé au travail	Assistant Technique en santé au travail (acteur en Prévention)	IPRP « généraliste »	Chargé de mission PDP/Maintien en emploi	Ergonome/Intervenant QVT-RPS
SECTEUR BOURG EN BRESSE	Dr DEYBER HERVE Dr PARCHIN	Carolane VARNIERE	Alain RONGIER / Margot SUBTIL (remplacement Mathilde JOANNARD)	Corinne CADIO			
SECTEUR MEXIMIEUX	Dr FANAURA	Mathilde RUEBRECHT	Frédéric CHAVEYRIAT	Margot SUBTIL	Quentin PROST	Corinne CADIO	Elise EFFANTIN
SECTEUR PORT	Dr PARCHIN Dr BRESSY	Louis RIMEY-MEILLE	Sandra Mastain	Jean-Pierre LARAVOIRE			

Notre équipe Service Support qui est basée à Bourg en Bresse (siège)

- Marie France CAILLAT : Directrice
- Stéphane VEAUVILLE : Responsable Administratif et Financier
- Nathalie BLANC : Assistante de Direction

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



Nos partenaires « prévention »

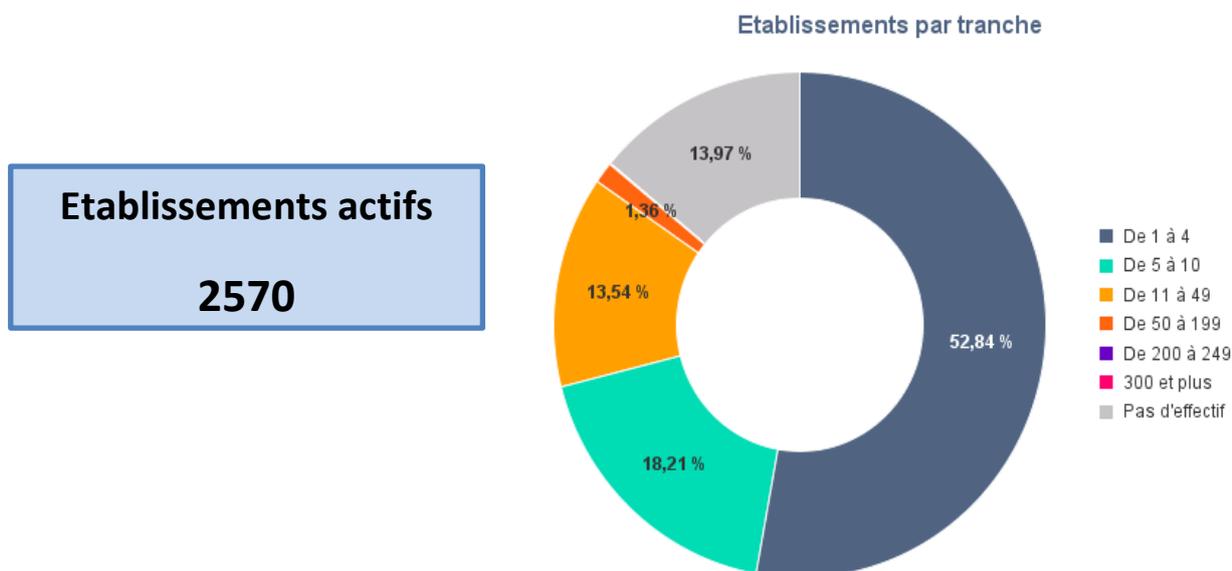
Nous travaillons avec différents partenaires spécifiques BTP et/ou du domaine de la Prévention tel que l'OPPBTP, le GNM ST BTP, la CARSAT, CAP EMPLOI, Service social de la CARSAT, Fédération Nationale de Transports de Voyageurs (antenne régionale), l'AGEFIPH, le Centre de Formation des Apprentis (CFA) de Bourg en Bresse etc.....

En 2024, ce partenariat s'est notamment concrétisé avec ou par :

- Un travail de concert avec les Assistantes Sociales de la CARSAT, CAP EMPLOI BTP, la MIFE ; (volet PDP)
- La conclusion d'une convention de partenariat avec la MIFE Maison de l'information sur la Formation et l'Emploi
- La CARSAT : restitution du diagnostic collectif pour la prévention des TMS chez les Plaquistes
- L'ARACT dans le cadre du PRST 4 et sur la QVCT Qualité de Vie et des Conditions de Travail
- La participation aux enquêtes :
 - ➔ SUSHINE de SAN-T-BTP Tours (56 questionnaires établis par l'AST BTP de l'Ain) ;
 - ➔ Perception du risque de cancer du poumon et tabagisme (pilotee par le Professeur Charbotel, Université Lyon 1) ;
 - ➔ Perception du risque de chute de hauteur de l'OPPBTP (103 questionnaires établis par l'AST BTP de l'Ain). **Les résultats globaux de l'enquête sont en annexe.**

2 - LES ENTREPRISES et LES EFFECTIFS

2.1 Nombre d'adhérents



2.2 Adhésions et radiations

	2024		2023	
	Entreprises	Nombre de salariés déclarés à l'adhésion	Entreprises	Nombre de salariés déclarés à l'adhésion
Adhésion	163	390	160	315
Radiation	173	342	174	416

2.3 Effectif des salariés

Effectif déclaré

13 791

Effectif suivi

16 324

2.4 Catégories de « suivi » déclarées par les entreprises : 46,7% des salariés sont déclarés en « suivi renforcé »

	SIR	SIG/SIA
2024	46,7%	53,3%
2023	44,8%	55,20
2022	52,7%	47,3%
2021	42,5%	57,5%
2020	41,5%	58,5%
2019	37 %	62,5 %
2018	25 %	75 %

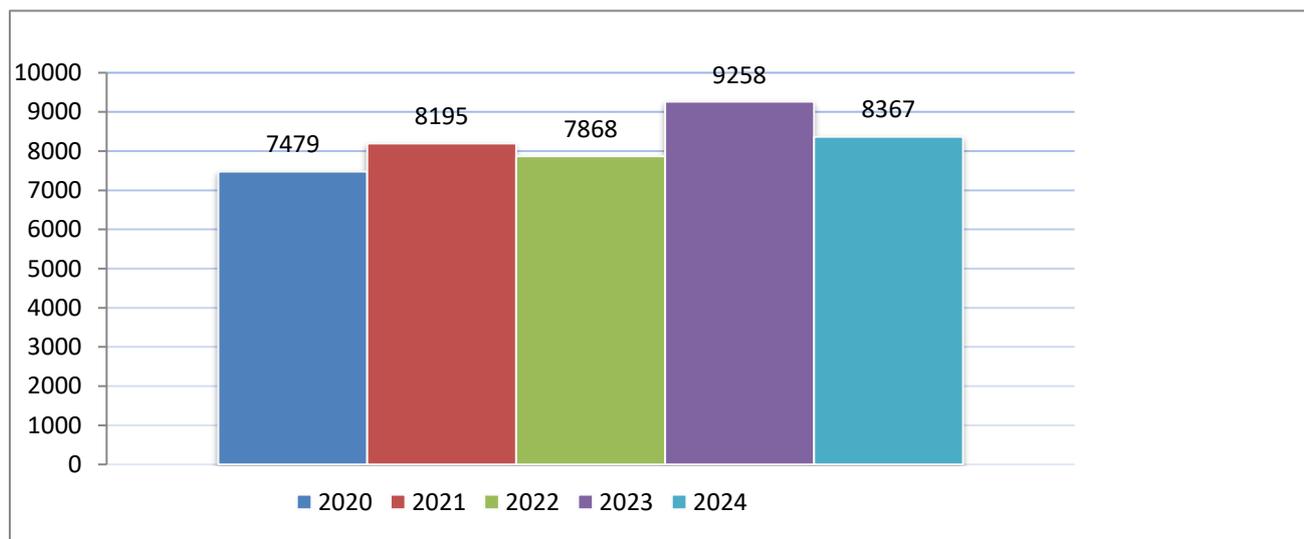
3 – LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ETAT DE SANTE

3.1 La surveillance médicale : 8367 visites → soit une hausse de 9,6%

Les éléments ci-dessous incluent les visites médicales faites par les médecins du travail et les infirmiers en santé au travail.



Evolution de la surveillance médicale : 8367 visites en 2024



Au total, 8367 visites ont été effectuées, soit une baisse en 2024 des visites de 9,6%.

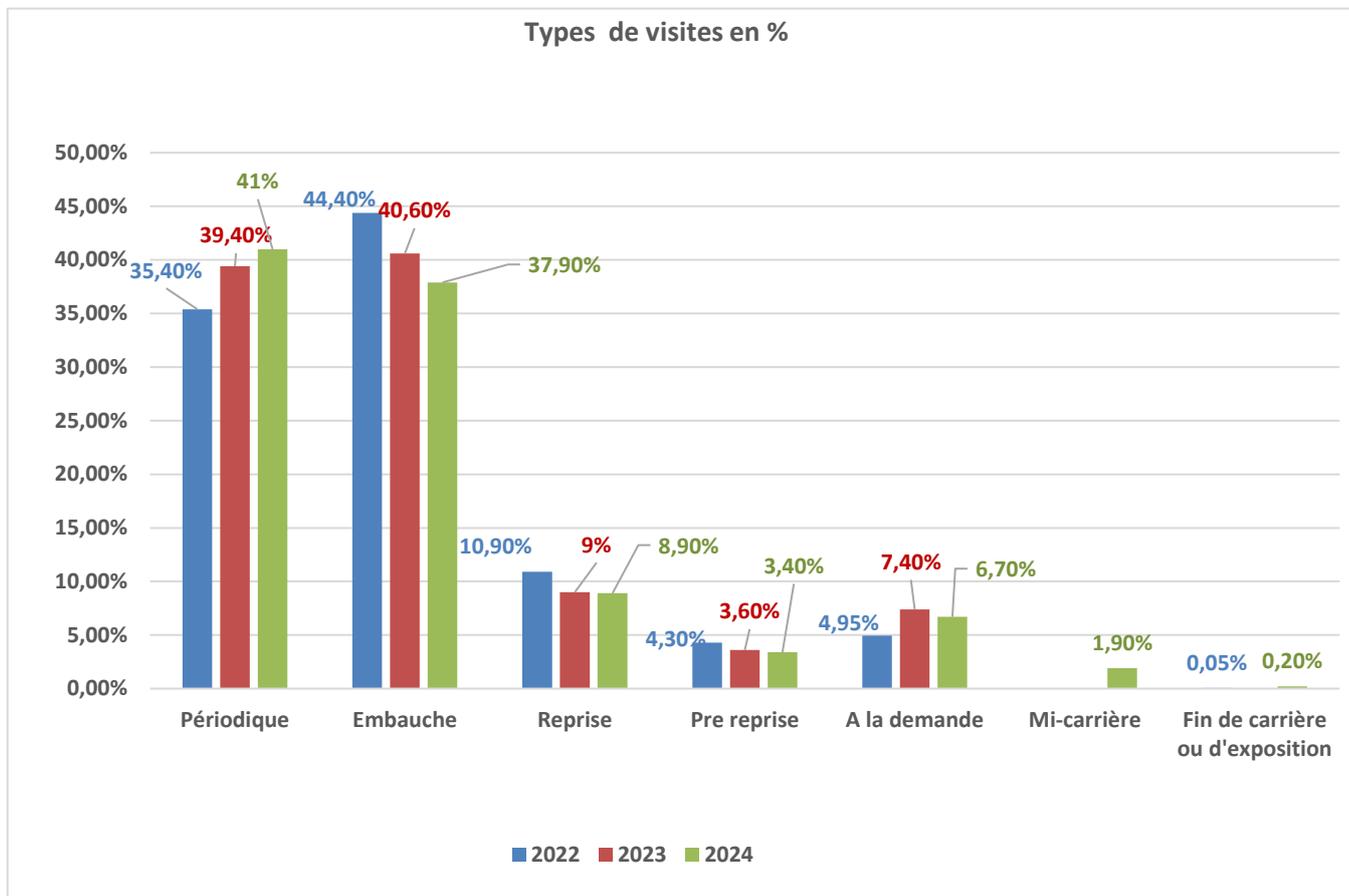
Cela représente 64% réalisés par les Médecins du Travail et 36% par les Infirmiers de Santé au Travail (chiffres stables).

625 visites ont été réalisées à destination des salariés de travail temporaire (intérimaires), cela représente 7,5 % de la totalité des visites : elles sont en baisse de 20,5% par rapport à l'année précédente.



Types de visites

Sur 3 ans



En 2024

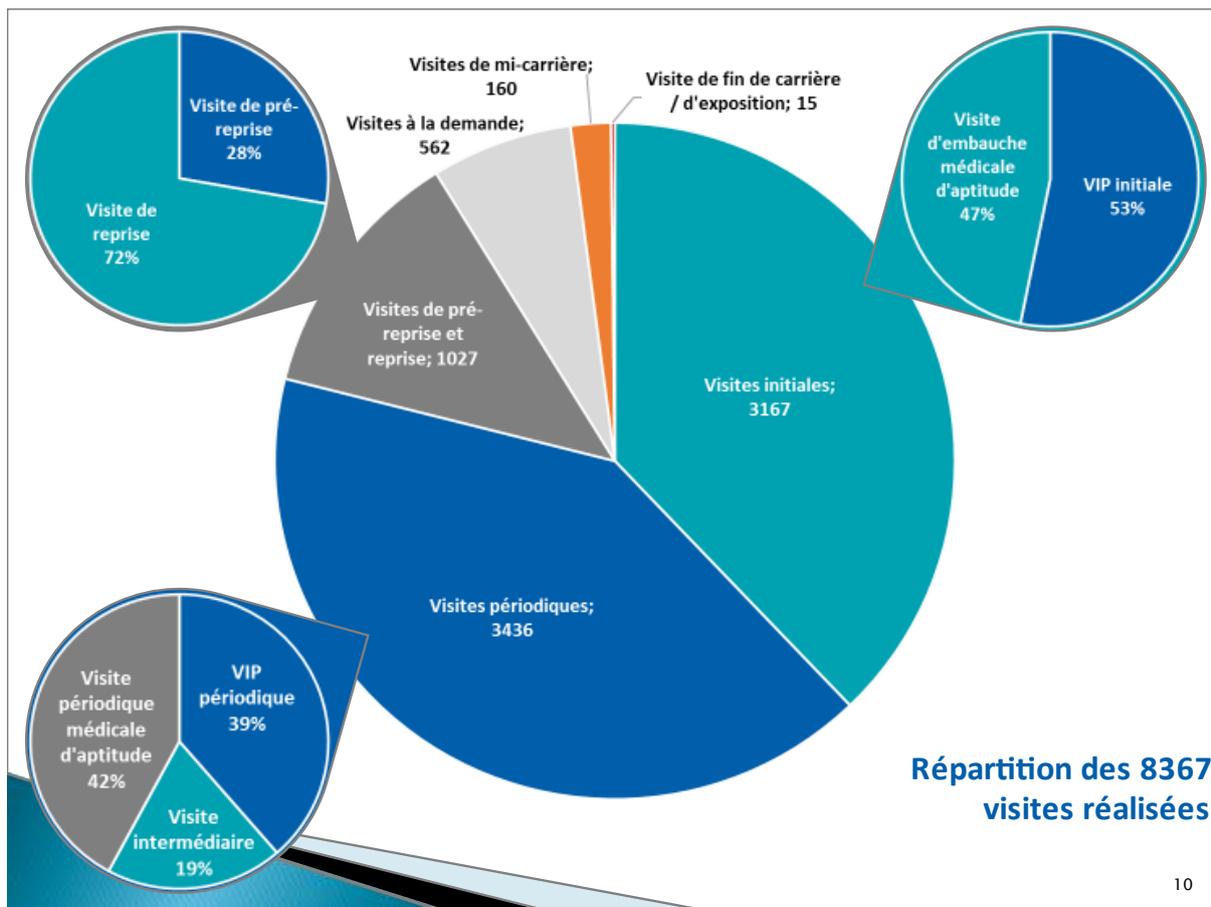
Les visites réalisées sont principalement des visites initiales (d'embauche) et périodiques : 79% des visites.

Parmi les visites initiales (d'embauche) :

Il y a presque autant de Visites d'Information et de Prévention (VIP) que de Visites Médicales d'Aptitude (VMA, postes déclarés à risques).

Parmi les visites périodiques :

- 2/5^{ème} de visites périodiques pour des salariés en Suivi Individuel Général (SIG) ou Adapté (SIA)
- 2/5^{ème} de Visites Médicales d'Aptitudes périodiques (salariés en Suivi Individuel Renforcé)
- 1/5^{ème} de visites intermédiaires (salariés déclarés à risques)



10

La visite de mi-carrière est en hausse

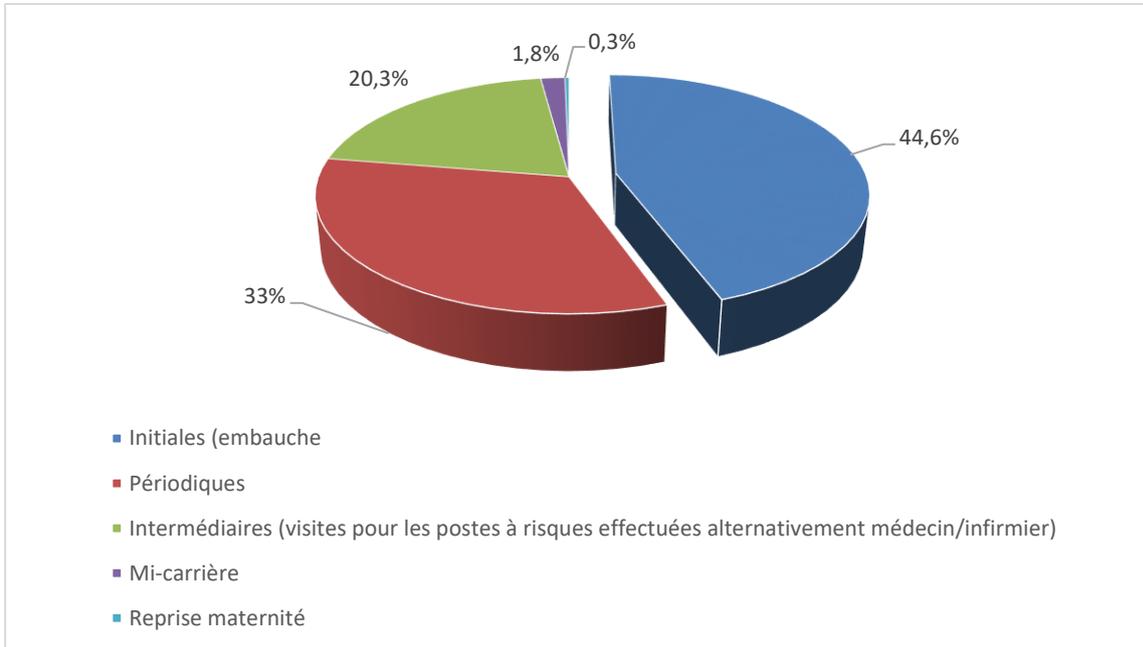
En lien avec la certification, nous avons **créé une visite « A la demande suite Evènement grave »**

Une **baisse des visite initiales d'embauche** de presque 3%

3.2 La surveillance médicale par les infirmiers en santé au travail



Les types de visites effectuées par les infirmiers en 2024

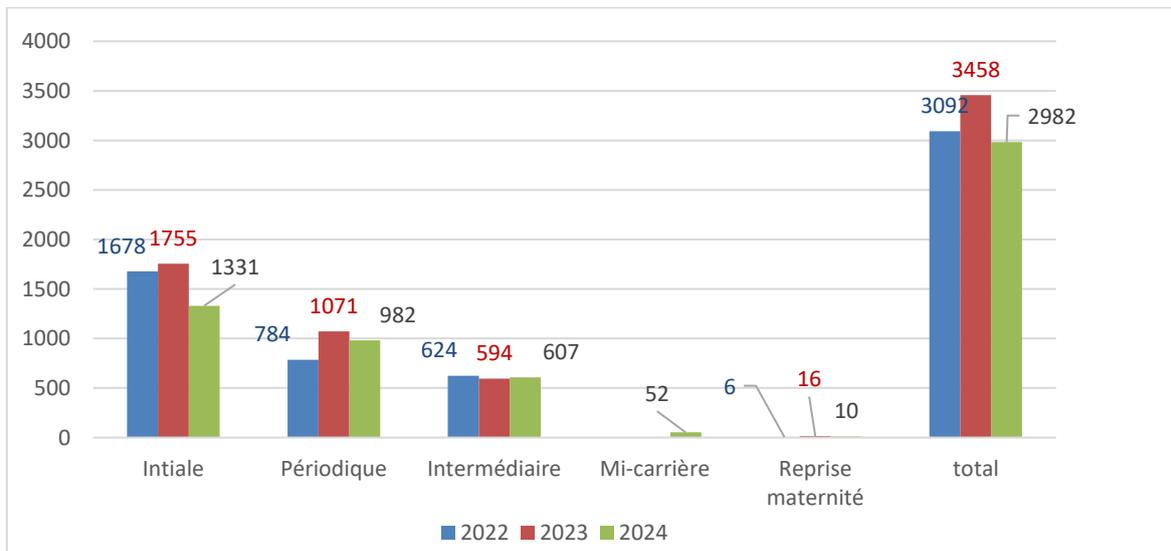


2982 surveillances médicales effectuées par les Infirmiers en santé au travail, soit **36% de la totalité des visites** médecins et infirmiers confondus.

Les visites de mi-carrière prennent leur essor. Par délégation du médecin, les infirmiers peuvent les effectuer



Evolution sur 3 ans des visites effectuées par les infirmiers

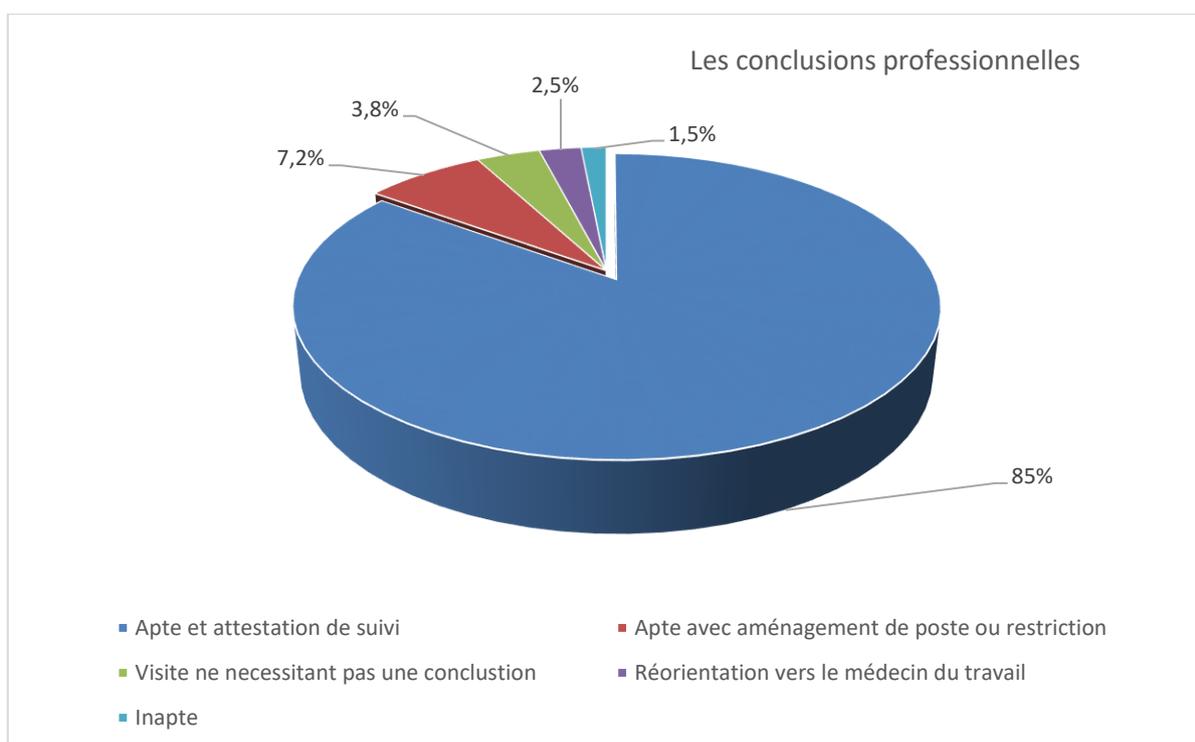




Et encore

- **105 Etudes de poste** ou études de recommandations et aménagements de poste effectués par les infirmiers ;
- **13 sessions de sensibilisation** ont été coanimées par les infirmiers au sein d'entreprises ;
- Par délégation, les infirmiers (ères) ont participé à **9 CSE – CSSCT** ;
- **171 salariés ont été réorientés vers le médecin du travail**, contre 268 en 2023, soit une baisse de 36%.

3.3 Les conclusions professionnelles

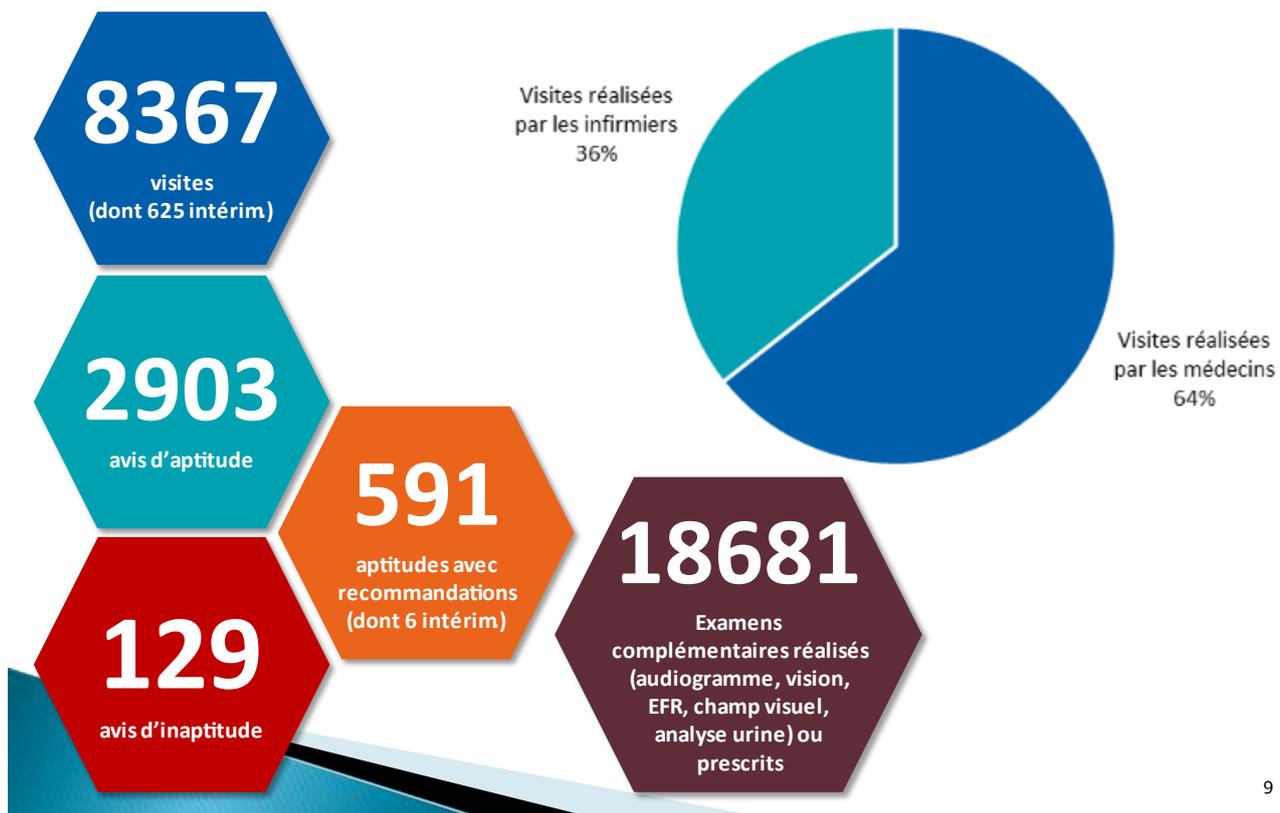


Les inaptitudes représentent 1,5% des conclusions professionnelles. Les TMS restent les principaux pourvoyeurs de ces inaptitudes.



Mission II de l'offre socle

Suivi Individuel Médical



Axe 5 du Projet de service

3.4 La téléconsultation

La téléconsultation a été mise en place en 2021. On note une baisse depuis 2023 du fait de l'embauche d'un médecin du travail.

	2024	2023	2022	2021
Représentation en pourcentage des visites en téléconsultation	4%	6,23%	12,70%	12,40%
	(326/ 8367)	(577/9258)	(1002/7868)	(1014/8195)

Notre Spécificité :

Le salarié est accueilli au centre médical par le secrétaire en santé au travail qui l'informe que le médecin du travail se situe à distance dans un autre de nos centres médicaux.

Notre procédure interne permet de :

- Respecter notamment la confidentialité, le secret médical et l'accord préalable du salarié
- Personnaliser l'accueil est personnalisé.
- Dispenser les examens biométriques
- D'apporter un service complet à l'entreprise et au salarié



4 – LA PREVENTION PRIMAIRE

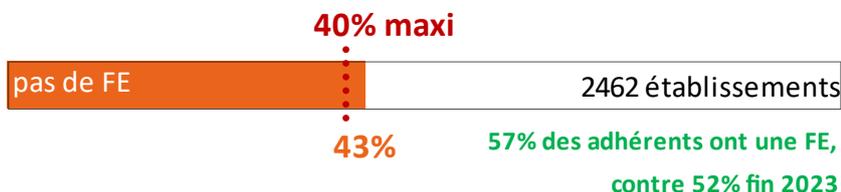
Un bilan synthétique des actions en milieu de travail 2024, dont la prévention de la désinsertion professionnelle, est **en annexe**.

Des objectifs ont été déterminés lors de la Revue de Direction de février 2024 sur **les indicateurs de certification, notamment relatif à la Prévention primaire**.

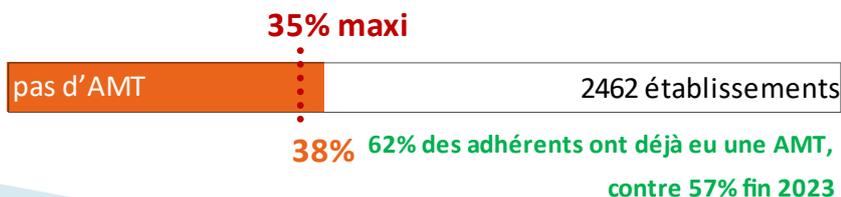
Du fait de l'implication de l'équipe dans la mise en œuvre et appropriation du nouveau logiciel métier et d'absence maladie, les objectifs concernant la Fiche Entreprise et les Actions en milieu de travail n'ont pas tout à fait été atteints ; mais ils restent très encourageants et démontrent **une progression notable de nos actions** (cf ci-dessous).

Objectifs déterminés lors de la Revue de Direction du 07/02/2024 sur les indicateurs de certification :

Établissements qui n'ont jamais eu de FE : 40% maxi

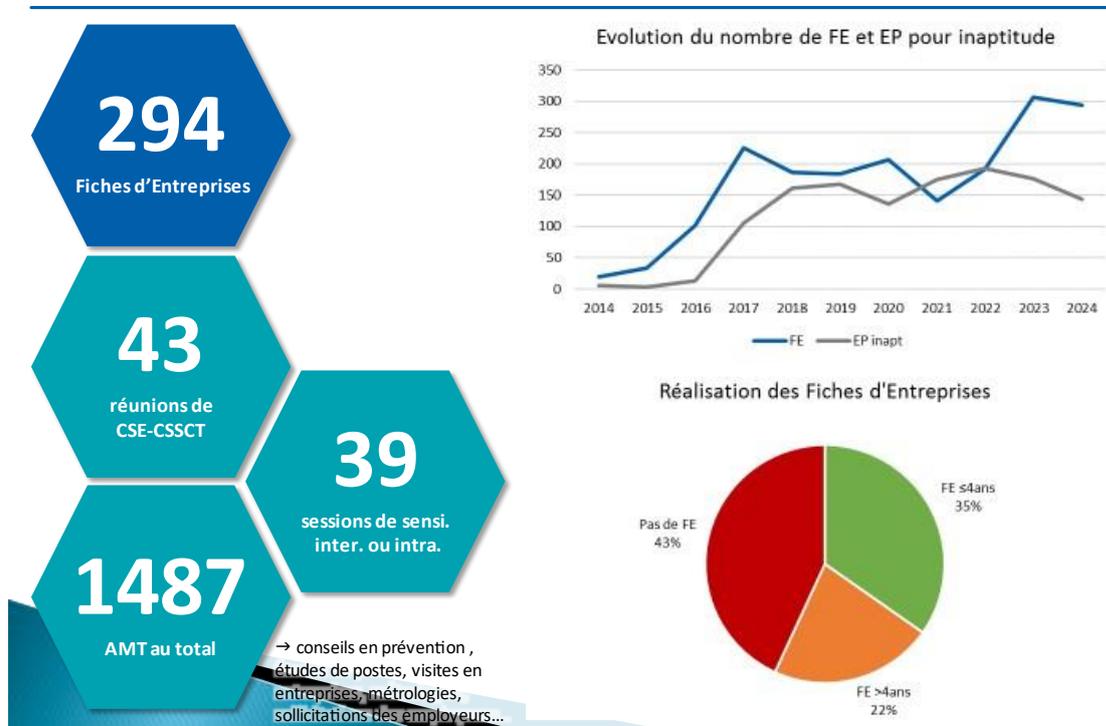


Établissements qui n'ont jamais eu d'AMT : 35% maxi



4

Prévention des Risques Professionnels



5

→ 294 Fiches d'Entreprises

306 Fiches d'entreprises (FE) réalisées ou mises à jour en 2023. Ainsi, **quasi 57% des adhérents ont une Fiche d'entreprise, contre 52% l'année n-1 et 35% de moins de 4 ans, contre 28% n-1.**

On note une forte augmentation de la réalisation des Fiches Entreprises grâce notamment à la prise de fonction de nouvel Assistant Technique en santé au travail et la mise en place d'un tableau mensuel de recensement des nouveaux adhérents.

→ 43 participations à des CSE-CSSCT

Une hausse de 100% de présence en CSE-CSSCT d : 22 réunions en 2023 / 33 réunions en 2022.

→ Des participation aux enquêtes :

- Perception du risque de chute de hauteur de l'OPPBT (103 questionnaires) : les résultats synthétiques de l'enquête sont **en annexe**.
- SUSHINE de SAN-T-BTP Tours (56 questionnaires) ;
- Perception du risque de cancer du poumon et tabagisme (pilotée par le Professeur Charbotel, Université Lyon 1).

→ 20 nouveaux Sauveteurs Secouristes du Travail formés dans 6 entreprises.

→ Sessions de sensibilisation : 39 sessions – 94 entreprises – 396 participants



PAROLES D'EXPERTS

Sessions d'information et de sensibilisation aux risques professionnels et moyens de prévention

		Sessions réalisées	Nombre d'entreprises	Nombre de participants
INTER-entreprises	Webinaire Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels	5	26	26
	Webinaire Suivi médico-professionnels des travailleurs temporaires du BTP de l'Ain	3	8	9
	Webinaire Accompagner la santé des salariés tout au long de leur carrière	2	10	10
	Webinaire Risques Psycho-Sociaux au travail	1	5	5
	Webinaire Semaine de la prévention FFB – Produits chimiques et diisocyanates (national)	3	?	104
	Webinaire Prévention des risques liés aux pratiques addictives au travail	1	3	3
	Webinaire Préparation physique en entreprise – Pourquoi, comment, quelles limites ?	1	4	4
	Webinaire PRST4 Points de repères et outils QVCT – en 2 parties (régional)	1	?	96
	Webinaire CRC Chantiers pollués – rénover sans se plomber (régional)	1	12	12
	Webinaire Prévention des inaptitude (à la demande de la CAPEB)	1	?	?
	Restitution du diagnostic collectif Prévention des TMS chez les plaquistes	1	4	8
	Présentation de l'AST BTP de l'Ain (formation GEAB, CAPEB)	1	8	8
	INTRA-entreprises	Le bruit au travail – risques et moyens de prévention	2	2
Hygiène de vie		2	2	47
K'rdeur prévention santé sur l'hygiène		6	2	209
Travail de bureau		7	7	56
Leptospirose		1	1	9
TOTAL		39	94	696

Les sessions de sensibilisation se déroulent désormais soit en webinaire, soit en intra-entreprises. On note une forte hausse, + **97%**.

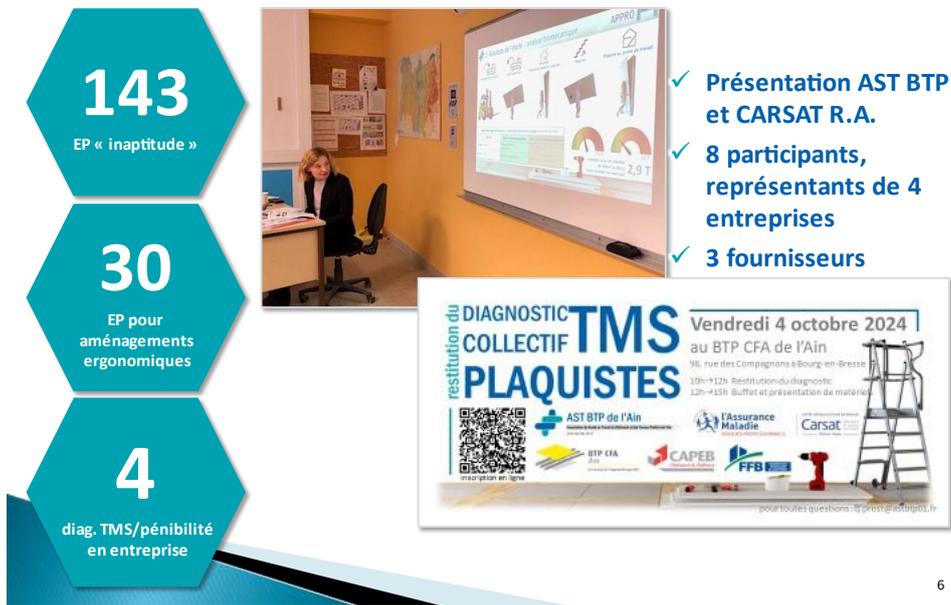
Ceci en lien particulièrement avec :

- la participation à la **Semaine de la Prévention** organisée par la Fédération Française Nationale du Bâtiment,
- au fort intérêt des entreprises pour le module en **intra sur le Bruit**,
- au **K'rdeur prévention santé sur l'hygiène**, nouvelle forme pédagogique (maximum ½ heure de sensibilisation très interactive) et décliné sur les différents chantiers d'un adhérent.
- A notre participation à la création et animation de webinaire sur la QVCT destinés aux professionnels des SPST sur la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), dans le cadre du PRST4 et avec l'ARACT.

Soit au total 1487 actions de prévention primaire au total, 6% de plus qu'en 2023 : Fiche entreprise, études de postes, visites en entreprises et sur chantiers, conseils aux employeurs et salariés, etc.

62% des adhérents ont désormais bénéficié de une action en milieu de travail (contre 57% en 2023) dont 45% depuis moins de 4 ans.

TMS métiers & tous adhérents



The infographic features three teal hexagonal boxes on the left containing the following statistics:

- 143** EP « inaptitude »
- 30** EP pour aménagements ergonomiques
- 4** diag. TMS/pénibilité en entreprise

In the center, a photograph shows a woman sitting at a desk in front of a large projection screen displaying a presentation slide with diagrams and charts.

On the right, a list of achievements is marked with green checkmarks:

- ✓ Présentation AST BTP et CARSAT R.A.
- ✓ 8 participants, représentants de 4 entreprises
- ✓ 3 fournisseurs

Below the photo is a flyer for a collective TMS diagnosis event. The flyer text includes:

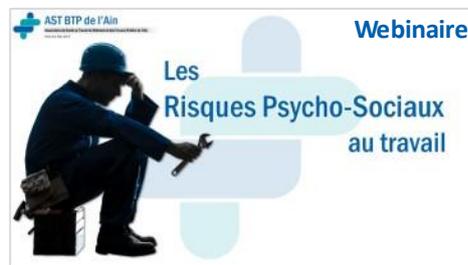
- restitution du DIAGNOSTIC COLLECTIF TMS PLAQUISTES**
- Vendredi 4 octobre 2024**
- au BTP CFA de l'Ain**
- 9h: Point des Compagnons à Bourg-en-Bresse
- 10h-11h: restitution du diagnostic
- 12h-14h: Buffet et présentation de matériel

The flyer also features logos for AST BTP de l'Ain, Assurance Maladie, CARSAT, BTP CFA, CAPEB, and FFB, along with a QR code for online registration and a website URL: pour.toutesquestions.tq.prost@estargot.fr.

6

- ➔ **Restitution du diagnostic collectif Prévention des TMS chez les PLAQUISTES** le 4 octobre au BTP CFA de l'Ain, en partenariat avec la CARSAT Rhône-Alpes : 8 participants représentant 4 entreprises, et 3 fournisseurs d'équipements novateurs.
- ➔ **143 études de postes dans le cadre de visites de reprise et pré-reprise** avec un risque d'inaptitude.
- ➔ **4 diagnostics TMS/pénibilité et 30 études de postes ergonomiques** pour aménagements individuels et collectifs.

Qualité de Vie et Conditions de Travail



✓ 1 session : 5Ent. / 5 participants



Participation au groupe de travail PRST4 « QVCT »

Conception d'un webinaire en 2 parties à destination des équipes des SPSTi

✓ 96 participants

7

- ➔ 1 proposition de diagnostic Qualité de Vie et Condition de Travail (QVCT), non retenue par l'entreprise.
- ➔ Participation de notre Ergonome/Intervenante QVCT/RPS au groupe de travail « Favoriser les démarches de QVCT » dans le cadre du Plan Régional Santé Travail N°4 (PRST4) et avec l'ARACT, développement et animation d'un webinaire en deux parties « Points de repères et outils QVCT » à l'attention des Services de Prévention et de Santé au Travail de la région Auvergne Rhône-Alpes.
- ➔ Réalisation d'une **journée de sensibilisation à la QVCT** par l'ARACT, à destination de la direction et de l'équipe pluridisciplinaire.

Particules fines



8

- **Amiante** : 190 avis rendus sur modes opératoires SS4 et notices de postes. Au total, 770 retours aux entreprises SS3 et SS4 : avis, conseils, accusés réception et enregistrements.
- **Participation au groupe de travail du PRST4** en charge de la construction d'une information sur le Sous-Section 4, et la communication des outils existants.
- **Formation des préventeurs de l'équipe** à la détection en temps réel : ambiances lumineuse et sonore, et polluants atmosphériques.

5 – LA PREVENTION DE LA DESINSERTION PROFESSIONNELLE / LE MAINTIEN EN EMPLOI



→ Fonctionnement de cellule interne Prévention de la Désinsertion professionnelle (PDP)

Notre cellule PDP/Maintien en emploi se réunit tous les mois. Depuis 2023, elle est animée par un collaborateur interne, Assistante Technique en Santé au Travail.

Tous les dossiers de salariés en éventuelle situation de désinsertion professionnelle sont étudiés dans le cadre de la cellule PDP.

Les salariés concernés peuvent être en arrêt de travail ou en activité.

Elle a permis aux médecins du travail, à l'IPRP et à une infirmière en santé au travail de se concerter sur les meilleures pistes dans le cadre d'aménagement du poste de travail, de reclassement en interne, ou de formation et de réorientation professionnelle.

La cellule PDP dispose d'une adresse e. mail spécifique.

Au sein de la cellule, ont été invités différents partenaires « prévention » dont l'AGEFIPH, CAP EMPLOI BTP

→ Structuration de notre partenariat

Nous avons eu une démarche pro-active auprès de nos partenaires Prévention afin d'accompagner aux mieux lesdits salariés.

- Février : MIFE 01 - Ain'Appui - CIBC - MIFE 01 - AGEFIPH
- Mars : CARSAT
- Avril : DAG 01
- Mai : MIFE 01
- Juin : CAP EMPLOI BTP - CAP EMPLOI - AGEFIPH
- Juillet : Assistante Sociale CARSAT à 2 reprises
- Août : MIFE 01
- Septembre : Assistante Sociale CARSAT à 2 reprises - : MIFE 01
- Octobre : Assistante Sociale CARSAT à 2 reprises
- Novembre - Salon Emploi et Formation - Transition Pro - CAP EMPLOI BTP

→ Etudes ergonomiques et autres actions en lien avec la PDP

- 4 diagnostics TMS/pénibilité
- 20 études de postes ergonomiques pour aménagement individuels et collectifs
- 10 rendez-vous de liaison avec l'assistante technique volet PDP et le médecin du travail.

→ Communication et session de sensibilisation ciblées

Notre webinaire sur le thème « Accompagner la santé des salariés tout au long de leur carrière » a fait l'objet de : 2 sessions et 10 participants.

Nous avons consacré notre bulletin d'information « AST BTP Ainfo n°12 » de mars 2024 entièrement consacré au Maintien en emploi **(en annexe)**.

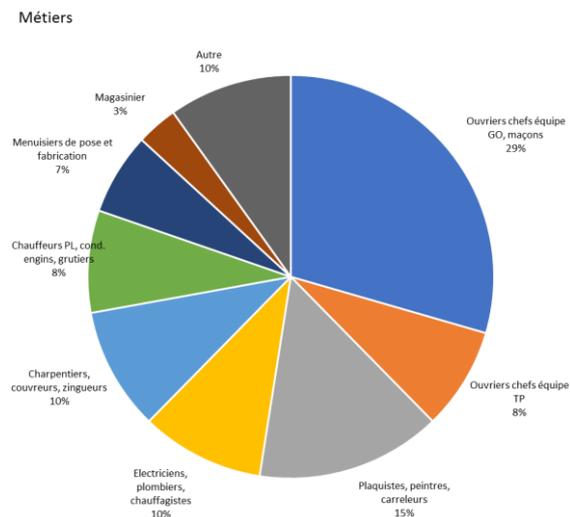
→ Les salariés concernés : tout public en éventuelle future situation de PDP

Les signalements

61 salariés ont été signalés par nos médecins du travail, infirmiers en santé au travail, employeurs et salariés eux-mêmes.

52% ont moins de 50 ans. Chaque dossier est présenté à l'occasion des réunions mensuelles de la cellule PDP.

Métiers concernés/Postes occupés



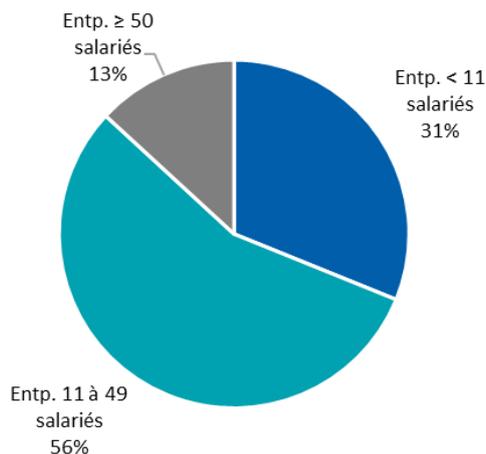
29% concernent le Gros-Œuvre ou Maçonnerie : ouvrier ou chef d'équipe.

Puis, **15% le second œuvre** : plaquiste/peintre/carreleur

Les Charpentier/couvreur/zingueur d'une part, et les Electriciens/plombiers/chauffagistes d'autre part représentent **10% respectivement**

Taille des entreprises

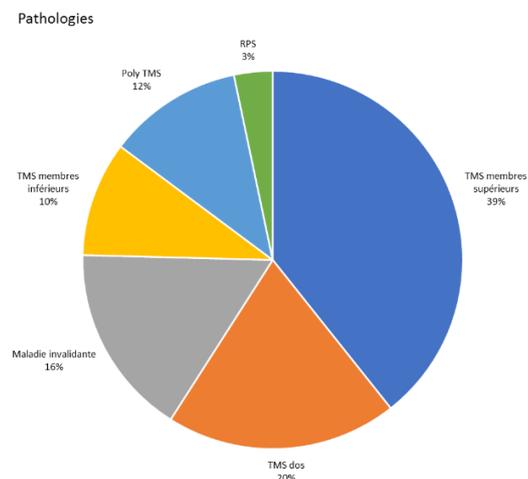
Taille des entreprises



On note une **baisse significative de situations dans les petites structures** ;

à savoir **31%** (contre 44% en 2023), des salariés signalés travaillent dans des entreprises de moins de 10 salariés

Pathologies

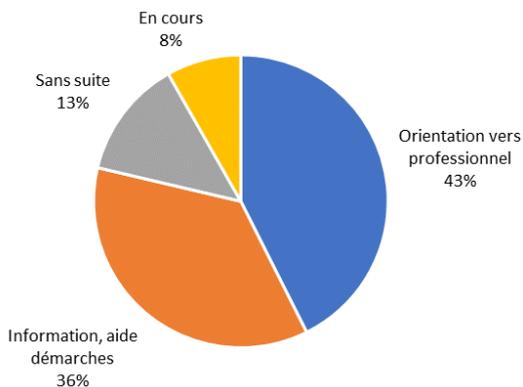


Les troubles musculo squelettiques du **dos et des membres supérieurs** (épaule, coude, main) sont toujours les plus importants.

Les **polypathologies** concernent essentiellement des **salariés de plus de 55 ans**.

Actions réalisées et outils mobilisés

Actions réalisées

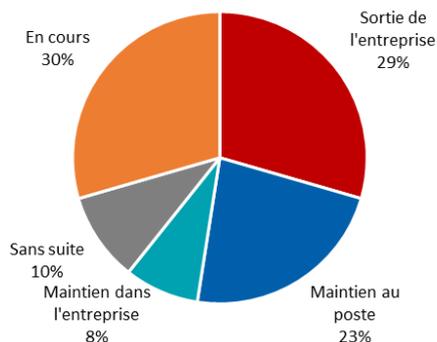


Les informations et aides aux démarches concernent l'accompagnement sur les dossiers RQTH, compte personnel de formation, explication du rôle des partenaires prévention, financement d'aménagement de poste, étude ergonomique..

Les **salariés réorientés** vers un autre professionnel l'ont été vers Cap Emploi BTP, les assistantes sociales de la CARSAT, la MIFE, l'AGEFIPH selon leur situation et/ou projet.

Suites données au 31 décembre 2024

Suites données



Plus concrètement :

- 29% sortis de l'entreprise, contre 39% en 2023 : situation d'en aptitude, invalidité, retraite, nouvel emploi
- **23% en maintien au poste et 8% maintien dans l'entreprise dans leur entreprise**
- 30% toujours en arrêt de travail

Nous avons conclu une convention de partenariat avec la MIFE de l'Ain Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi.

Les relations avec les Assistantes sociales CARSAT, la MIFE et CAP EMPLOI BTP permettent un vrai accompagnement des salariés.

Au total : 19 rendez-vous d'échanges/travail avec nos partenaires locaux.

Sur les 61 salariés signalés et accompagnés, seuls 6 sont classés « sans suite ».

Nouveau : c'est la première année qu'1 employeur a signalé un de ses collaborateur et que 3 salariés ont eux-mêmes saisi la cellule PDP.

A un an, à la fin de chaque année civile, nous effectuons désormais un suivi pour connaître les situations à postériori des salariés accompagnés

6 – LA SYNTHÈSE EN LIEN AVEC NOTRE DEMARCHE QUALITE-CERTIFICATION

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue en lien avec la certification SPEC 2217 et notre démarche interne Qualité, nous avons notamment :

→ Différents outils de suivi

- Revue semestrielle d'activité,
- Revue de Direction (annuelle) associant les présidences de notre conseil d'administration et commission de contrôle,
- Audits internes par du personnel formés,
- Audits externes par l'organisme certificateur
- Procédures et documents d'incidents (réclamations), établi un tableau de bord pour les suivi de nos indicateurs
- Enquête de satisfaction de la clientèle
- Tableaux de bord pour le suivi des indicateurs

→ En synthèse

- Notre Manuel Qualité, **en annexe**, témoigne de notre engagement dans une démarche « de progrès »
- Le tableau de bord de suivi des indicateurs et objectifs 2024 synthétise en chiffres nos résultats, **en annexe.**
- Le flyer Bilan des Actions en milieu de travail 2024 (dont la PDP), **en annexe.**

7 – Et POUR 2025, LES GRANDES LIGNES

- **Procéder à l'audit de Certification SPEC 2217, Niveau 1**
- **Finaliser notre projet de service 2025-2029**
- **Etablir les fiches actions du CPOM 2025-2029 en vue de la signature tripartite**
- **Renouveler l'agrément du service**
- **Poursuivre de l'appropriation et la mise en œuvre du nouveau logiciel métier uEgar**

ANNEXES

-  **Les résultats de l'enquête sur les Chutes de Hauteur**
-  **Lettre d'information de l'AST BTP de l'AIN – AST BTP Ainfo n° 12 mars 2024**
-  **La Manuel Qualité**
-  **Le tableau de bord de suivi des indicateurs et objectifs 2024**
-  **Le Flyer Bilan des Actions en Milieu de Travail 2024 (dont PDP)**

ANNEXE 1

PERCEPTION DU RISQUE DES CHUTES DE HAUTEUR *ENQUÊTE AUPRÈS DES SALARIÉS DU BTP*

2024

OPPBTP



Thomas GENTY
Directeur de clientèle
tg@institut-viavoice.com
Tel : +33(0)1 40 54 13 70

Méthodologie

Pendant la campagne Chute de hauteur BTP, les services de prévention et de santé au travail (SPST) partenaires de la campagne ont interrogé 7411 salariés lors des visites médicales du 2 juin au 15 juillet. Résultats consolidés en date de septembre 2024.

Les résultats auprès des différentes cibles sont indiqués par les codes couleurs suivants : chefs d'entreprises du BTP, préventeurs, encadrants, compagnons.

La campagne Chute de Hauteur avait pour objectifs :

- De mobiliser nos partenaires et nos entreprises sur un thème majeur,
- Faire des chutes de hauteur une cause nationale pour le BTP,
- Créer de l'intérêt et donner un nouveau souffle en abordant les chutes de hauteur par la perception du risque.

Le questionnaire mis en place s'est structuré autour des thématiques suivantes :



Structure de l'échantillon - Ensemble des répondants SPST

Source		
En ligne	792	11%
Papier	6619	89%

Genre		
Femmes	388	5%
Hommes	7000	95%

Âge		
Moins de 25 ans	1035	14%
25-35 ans	1744	24%
35-45 ans	1947	26%
45-55 ans	1706	23%
Plus de 55 ans	962	13%

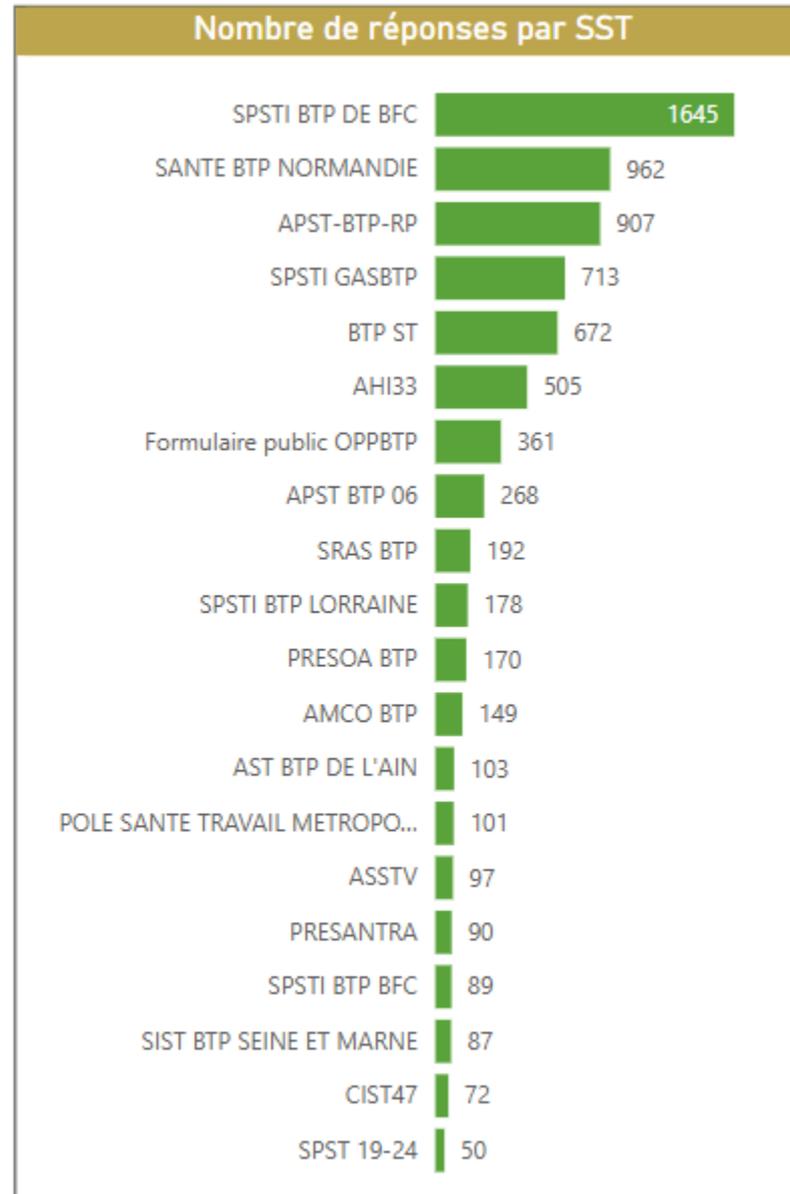
Effectif de l'entreprise		
1 à 9	1805	24%
10 à 19	1218	16%
20 à 49	1469	20%
50 à 250	1602	22%
Plus de 250	1137	15%
Non réponse	199	3%

Poste actuel		
ST « Encadrants »	2537	34%
Conducteur de travaux	358	5%
Chef de chantier	644	9%
Chef d'équipe	1230	17%
Dirigeants	78	1%
Encadrement	272	4%
ST « compagnons »	3657	49%
Compagnon - Ouvrier	3041	41%
Intérimaire	635	9%
Préventeur QSE	178	2%
Autre	249	3%
Non réponse	830	11%

Expérience		
Moins de 2 ans	1190	16%
Entre 2 et 5 ans	1314	18%
Entre 6 et 10 ans	993	13%
Plus de 10 ans	3883	52%
Non réponse	72	1%

Ancienneté dans l'entreprise		
Moins de 2 ans	2605	35%
Entre 2 et 5 ans	1646	23%
Entre 6 et 10 ans	978	13%
Plus de 10 ans	2105	29%

Structure de l'échantillon - Ensemble des répondants SPST



Structure de l'échantillon - chefs d'entreprise

Source		
En ligne	41	53%
Papier	37	47%

Genre		
Femmes	15	19%
Hommes	63	81%

Âge		
Moins de 25 ans	3	4%
25-35 ans	11	14%
35-45 ans	32	41%
45-55 ans	19	24%
Plus de 55 ans	13	17%

Effectif de l'entreprise		
1 à 9	33	42%
10 à 19	12	15%
20 à 49	12	15%
50 à 250	8	10%
Plus de 250	14	18%

Expérience		
Moins de 2 ans	9	12%
Entre 2 et 5 ans	9	12%
Entre 6 et 10 ans	3	3%
Plus de 10 ans	57	73%

Ancienneté dans l'entreprise		
Moins de 2 ans	13	17%
Entre 2 et 5 ans	21	27%
Entre 6 et 10 ans	9	11%
Plus de 10 ans	35	45%

Structure de l'échantillon - Préventeurs

Source		
En ligne	149	84%
Papier	29	16%

Genre		
Femmes	82	46%
Hommes	94	53%
Non réponse	2	1%

Âge		
Moins de 25 ans	18	10%
25-35 ans	44	25%
35-45 ans	44	25%
45-55 ans	42	24%
Plus de 55 ans	29	16%
Non réponse	1	1%

Expérience		
Moins de 2 ans	33	18%
Entre 2 et 5 ans	41	23%
Entre 6 et 10 ans	34	19%
Plus de 10 ans	69	39%
Non réponse	1	1%

Ancienneté dans l'entreprise		
Moins de 2 ans	63	36%
Entre 2 et 5 ans	54	31%
Entre 6 et 10 ans	22	12%
Plus de 10 ans	38	21%

Effectif de l'entreprise		
1 à 9	8	5%
10 à 19	5	3%
20 à 49	36	20%
50 à 250	80	45%
Plus de 250	48	27%
Non réponse	1	1%

Structure de l'échantillon - Encadrants

Source		
En ligne	258	10%
Papier	2279	90%

Genre		
Femmes	85	3%
Hommes	2450	97%
Non réponse	3	0%

Âge		
Moins de 25 ans	124	5%
25-35 ans	560	22%
35-45 ans	788	31%
45-55 ans	677	27%
Plus de 55 ans	387	15%
Non réponse	3	0%

Expérience		
Moins de 2 ans	143	6%
Entre 2 et 5 ans	271	11%
Entre 6 et 10 ans	319	13%
Plus de 10 ans	1803	71%
Non réponse	15	1%

Ancienneté dans l'entreprise		
Moins de 2 ans	519	21%
Entre 2 et 5 ans	559	22%
Entre 6 et 10 ans	417	16%
Plus de 10 ans	1031	41%

Effectif de l'entreprise		
1 à 9	482	19%
10 à 19	368	14%
20 à 49	563	22%
50 à 250	633	25%
Plus de 250	476	19%
Non réponse	21	1%

Structure de l'échantillon - Compagnons

Source		
En ligne	273	7%
Papier	3384	93%

Genre		
Femmes	67	2%
Hommes	3580	98%
Non réponse	12	0%

Âge		
Moins de 25 ans	729	20%
25-35 ans	928	25%
35-45 ans	882	24%
45-55 ans	729	20%
Plus de 55 ans	389	11%
Non réponse	6	0%

Expérience		
Moins de 2 ans	783	21%
Entre 2 et 5 ans	807	22%
Entre 6 et 10 ans	501	14%
Plus de 10 ans	1554	43%
Non réponse	34	1%

Ancienneté dans l'entreprise		
Moins de 2 ans	1621	45%
Entre 2 et 5 ans	837	23%
Entre 6 et 10 ans	406	11%
Plus de 10 ans	744	21%

Effectif de l'entreprise		
1 à 9	1051	29%
10 à 19	663	18%
20 à 49	671	18%
50 à 250	698	19%
Plus de 250	439	12%
Non réponse	146	4%

Principaux enseignements

Les professionnels du BTP qui ont répondu à l'enquête via les services de prévention et de santé au travail sont une majorité à être conscients d'avoir un métier dangereux, mais dans des proportions moindres que ceux interrogés par l'OPPBTP en début d'année. Les résultats observés auprès des couvreurs et charpentiers, métiers directement en lien avec les chutes de hauteur, sont cependant plus proches de ceux mesurés auprès des compagnons en début d'année.

Ces réponses qui varient de celles mesurées par l'OPPBTP en début d'année s'expliquent en large partie par le fait que les publics interrogés par les services de santé sont nettement moins exposés au risque « chute de hauteur ». Ainsi, seul 1 répondant sur 3 déclare avoir déjà été témoin ou victime d'une chute de hauteur – pour 62% des compagnons dans la précédente enquête.

Les compagnons, préventeurs, encadrants et dirigeants interrogés par les services de santé ont cependant une appréhension du risque de hauteur assez proche de leurs collègues interrogés précédemment par l'OPPBTP. Ils sont très largement conscients que le risque de chute mortelle existe même à faible hauteur et que la bonne condition physique et mentale contribue à prévenir les chutes. Ils ont en revanche plus nombreux à juger que le manque d'expérience peut jouer un rôle dans les accidents

Concernant les moyens de protection, les protections collectives sont jugées très efficaces et leur permettent de mieux travailler. Ils indiquent aussi un bon niveau d'équipement et se sentent suffisamment formés pour travailler en hauteur en sécurité.

1. La perception du risque
des chutes de hauteur

2 répondants sur 3 estiment leur métier dangereux

1. Perception du risque
chutes de hauteur

Q20. Pensez-vous que votre métier est dangereux ?

Base : Ensemble (7411 individus)

Tout à fait d'accord ■■■■ Plutôt d'accord ■■■■ Plutôt pas d'accord ■■ Pas du tout d'accord ■ Non réponse

D'accord **Pas d'accord**

Tous répondants
(7411 individus)



70%

28%

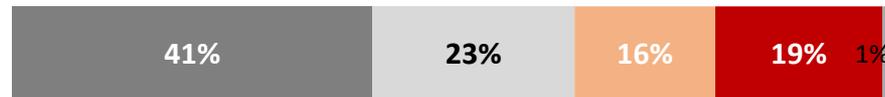
Chefs d'entreprise
(78 individus)



65%

31%

Préventeurs
(178 individus)



64%

35%

Encadrants
(2537 individus)



72%

26%

Compagnons
(3657 individus)



72%

26%

Q20. Pensez-vous que votre métier est dangereux ?

Base : Ensemble (7411 individus)

% D'accord	Tous répondants	Encadrants	Compagnons
Ensemble	70%	72%	72%
Carrelage	56%	55%	58%
Charpente bois	85%	86%	88%
Charpente métallique	81%	85%	81%
Chauffage et génie climatique	62%	68%	59%
Couverture / pose panneaux photovoltaïques	87%	89%	87%
Electricité	75%	76%	78%
Étanchéité - bardage	82%	84%	83%
Maçonnerie Gros-œuvre	76%	76%	80%
Installation sanitaire, plomberie	57%	64%	55%
Travaux sur cordes	79%	85%	73%
Menuiserie/Vitrierie	65%	60%	71%
Métallerie, Serrurerie	70%	67%	72%
Métiers de la pierre	81%	83%	82%
Peinture, revêtement	55%	57%	56%
Plâtrerie	52%	54%	54%
Travaux publics	75%	79%	75%

Leurs familles sont moins inquiètes, selon les répondants

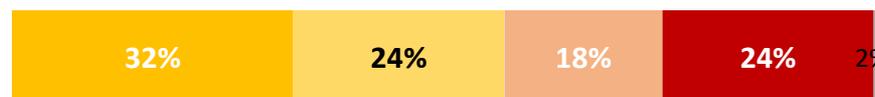
Q21. D'après vous, votre famille pense-t-elle que votre métier est dangereux ?

Base : Ensemble (7411 individus)

Tout à fait d'accord ■■■■ Plutôt d'accord ■■■■ Plutôt pas d'accord ■■ Pas du tout d'accord ■ Non réponse

D'accord Pas d'accord

Tous répondants
(7411 individus)



56%

42%

Ont déjà expérimenté une chute : 66%

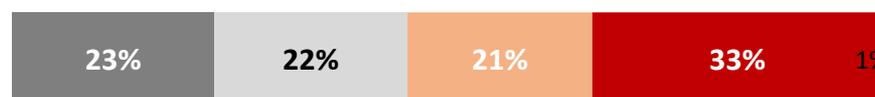
Chefs d'entreprise
(78 individus)



42%

54%

Préventeurs
(178 individus)



45%

54%

Encadrants
(2537 individus)



59%

39%

Ont déjà expérimenté une chute : 69%

Compagnons
(3657 individus)



58%

39%

Ont déjà expérimenté une chute : 67%

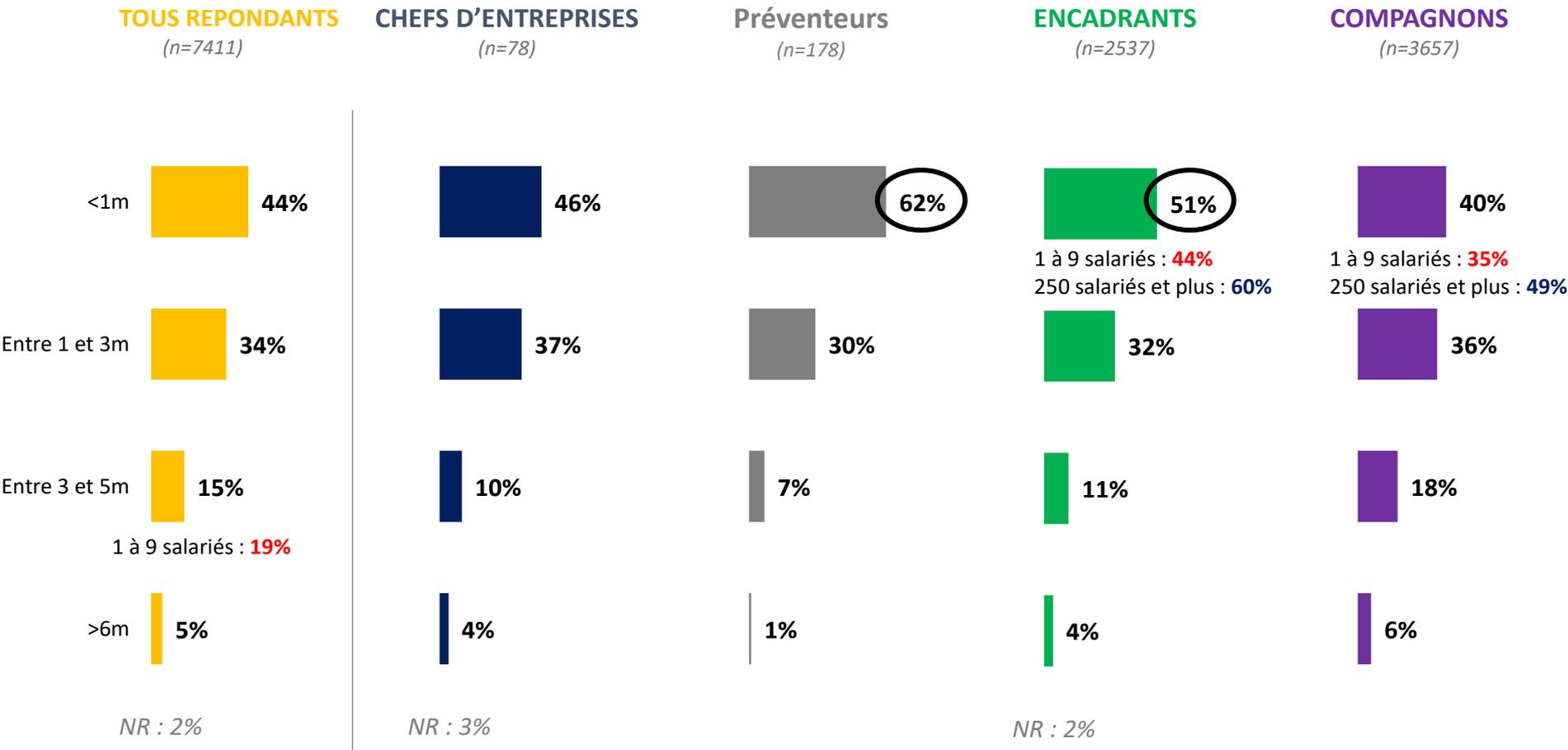
Q21. D'après vous, votre famille pense-t-elle que votre métier est dangereux ?

Base : Ensemble (7411 individus)

% D'accord	Tous répondants	Encadrants	Compagnons
Ensemble	56%	59%	58%
Carrelage	46%	52%	44%
Charpente bois	79%	80%	81%
Charpente métallique	74%	80%	75%
Chauffage et génie climatique	41%	44%	44%
Couverture / pose panneaux photovoltaïques	79%	82%	80%
Electricité	57%	59%	61%
Étanchéité - bardage	71%	76%	71%
Maçonnerie Gros-œuvre	66%	70%	70%
Installation sanitaire, plomberie	40%	46%	39%
Travaux sur cordes	75%	77%	71%
Menuiserie/Vitrierie	50%	48%	56%
Métallerie, Serrurerie	57%	51%	62%
Métiers de la pierre	65%	76%	62%
Peinture, revêtement	41%	43%	41%
Plâtrerie	39%	42%	40%
Travaux publics	60%	63%	62%

Q6. Selon vous, à partir de quelle hauteur une chute de hauteur est-elle mortelle ?

Base : Ensemble (7411 individus)



Appréhension du risque de hauteur selon les métiers

Q6. Selon vous, à partir de quelle hauteur une chute de hauteur est-elle mortelle ?

Base : Ensemble (7411 individus)

	Tous répondants			Encadrants			Compagnons		
	<1m	1 à 3 m	3m ou +	<1m	1 à 3 m	3m ou +	<1m	1 à 3 m	3m ou +
Ensemble	44%	34%	20%	51%	33%	15%	40%	36%	24%
Carrelage	35%	38%	25%	36%	39%	23%	37%	37%	24%
Charpente bois	43%	40%	20%	45%	43%	15%	41%	40%	23%
Charpente métallique	46%	32%	21%	51%	38%	12%	35%	34%	30%
Chauffage et génie climatique	41%	36%	21%	45%	34%	20%	37%	38%	25%
Couverture / pose panneaux photovoltaïques	45%	36%	20%	51%	34%	13%	38%	37%	24%
Electricité	47%	34%	18%	53%	31%	15%	41%	37%	20%
Étanchéité - bardage	43%	32%	25%	49%	32%	20%	39%	32%	29%
Maçonnerie Gros-œuvre	43%	35%	21%	52%	30%	16%	39%	38%	24%
Installation sanitaire, plomberie	44%	34%	23%	54%	29%	16%	39%	37%	27%
Travaux sur cordes	45%	33%	19%	49%	28%	15%	39%	36%	24%
Menuiserie/Vitrierie	40%	38%	22%	44%	40%	14%	37%	37%	24%
Métallerie, Serrurerie	47%	33%	18%	50%	32%	17%	42%	36%	19%
Métiers de la pierre	41%	39%	21%	52%	36%	12%	39%	36%	26%
Peinture, revêtement	39%	36%	25%	49%	30%	21%	35%	37%	26%
Plâtrerie	41%	37%	22%	48%	35%	16%	37%	39%	23%
Travaux publics	49%	34%	17%	54%	32%	13%	45%	35%	20%

2. Les facteurs clés de maîtrise du risque

Q2. D'après vous, la principale cause des chutes de hauteur est-elle la malchance ?

Base : Ensemble (7411 individus)

Tout à fait d'accord ■■■■ Plutôt d'accord ■■■■ Plutôt pas d'accord ■■ Pas du tout d'accord ■ Non réponse

D'accord Pas d'accord

Tous répondants
(7411 individus)



15% 85%

Moins de 50 salariés : 16% | Moins de 45 ans : 13% | 45 ans et plus : 18%

Chefs d'entreprise
(78 individus)



8% 92%

Préventeurs
(178 individus)



0% 99%

Encadrants
(2537 individus)



12% 88%

Moins de 50 salariés : 14% | Moins de 45 ans : 10% | 45 ans et plus : 15%

Compagnons
(3657 individus)



17% 83%

Moins de 50 salariés : 17% | 45 ans et plus : 23%

Q2. D'après vous, la principale cause des chutes de hauteur est-elle la malchance ?

Base : Ensemble (7411 individus)

% D'accord	Tous répondants	Encadrants	Compagnons
Ensemble	15%	12%	17%
Carrelage	27%	24%	29%
Charpente bois	15%	10%	19%
Charpente métallique	16%	11%	22%
Chauffage et génie climatique	11%	13%	12%
Couverture / pose panneaux photovoltaïques	14%	13%	17%
Electricité	10%	10%	11%
Étanchéité - bardage	16%	15%	20%
Maçonnerie Gros-œuvre	21%	20%	22%
Installation sanitaire, plomberie	16%	13%	19%
Travaux sur cordes	5%	8%	7%
Menuiserie/Vitrierie	11%	12%	11%
Métallerie, Serrurerie	10%	15%	9%
Métiers de la pierre	17%	19%	19%
Peinture, revêtement	20%	18%	21%
Plâtrerie	21%	20%	19%
Travaux publics	15%	11%	20%

Les répondants sont en revanche divisés sur le rôle de l'expérience, pour prévenir les accidents

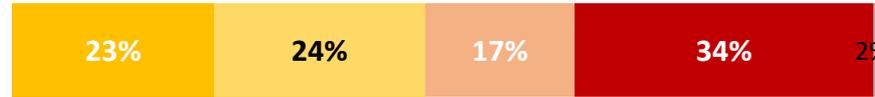
Q3. Pensez-vous que la plupart des chutes de hauteur sont la conséquence d'un manque d'expérience dans le métier ?

Base : Ensemble (7411 individus)

Tout à fait d'accord ■■■■ Plutôt d'accord ■■■■ Plutôt pas d'accord ■■ Pas du tout d'accord ■ Non réponse

D'accord **Pas d'accord**

Tous répondants
(7411 individus)



47% **51%**

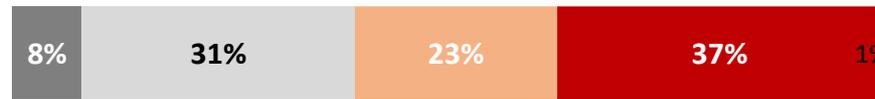
Moins de 45 ans : 46% | 45 ans et plus : 50%

Chefs d'entreprise
(78 individus)



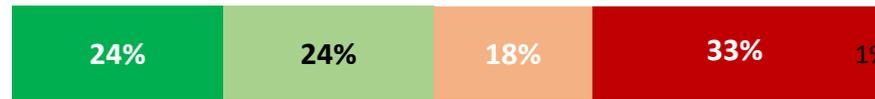
47% **49%**

Préventeurs
(178 individus)



39% **60%**

Encadrants
(2537 individus)



48% **51%**

Moins de 45 ans : 47% | 45 ans et plus : 50%

Compagnons
(3657 individus)



49% **49%**

50 salariés et plus : 54%
Moins de 45 ans : 46% | 45 ans et plus : 55%

Q3. Pensez-vous que la plupart des chutes de hauteur sont la conséquence d'un manque d'expérience dans le métier ?

Base : Ensemble (7411 individus)

% D'accord	Tous répondants	Encadrants	Compagnons
Ensemble	47%	48%	49%
Carrelage	53%	59%	52%
Charpente bois	45%	47%	49%
Charpente métallique	48%	47%	53%
Chauffage et génie climatique	44%	45%	48%
Couverture / pose panneaux photovoltaïques	45%	48%	46%
Electricité	45%	42%	48%
Étanchéité - bardage	50%	55%	53%
Maçonnerie Gros-œuvre	51%	52%	52%
Installation sanitaire, plomberie	42%	45%	43%
Travaux sur cordes	44%	42%	46%
Menuiserie/Vitrierie	46%	49%	44%
Métallerie, Serrurerie	46%	43%	49%
Métiers de la pierre	54%	64%	52%
Peinture, revêtement	49%	53%	51%
Plâtrerie	46%	55%	43%
Travaux publics	51%	52%	53%

En revanche, ils sont convaincus qu'une bonne condition mentale et physique contribue à prévenir ces accidents

Q5. D'après vous, maintenir une bonne condition physique et mentale contribue à prévenir les accidents liés aux chutes de hauteur ?

Base : Ensemble (7411 individus)

Tout à fait d'accord ■■■■ Plutôt d'accord ■■■■ Plutôt pas d'accord ■■ Pas du tout d'accord ■ Non réponse

D'accord Pas d'accord

Tous répondants
(7411 individus)



84%

14%

Chefs d'entreprise
(78 individus)



87%

9%

Préventeurs
(178 individus)



87%

12%

Encadrants
(2537 individus)



85%

13%

Compagnons
(3657 individus)



84%

14%

Q5. D'après vous, maintenir une bonne condition physique et mentale contribue à prévenir les accidents liés aux chutes de hauteur ?

Base : Ensemble (7411 individus)

% D'accord	Tous répondants	Encadrants	Compagnons
Ensemble	84%	85%	84%
Carrelage	82%	86%	81%
Charpente bois	89%	91%	88%
Charpente métallique	84%	84%	84%
Chauffage et génie climatique	84%	80%	86%
Couverture / pose panneaux photovoltaïques	88%	89%	87%
Electricité	82%	84%	81%
Étanchéité - bardage	87%	87%	86%
Maçonnerie Gros-œuvre	83%	83%	83%
Installation sanitaire, plomberie	82%	84%	81%
Travaux sur cordes	90%	89%	86%
Menuiserie/Vitrierie	86%	86%	85%
Métallerie, Serrurerie	85%	86%	85%
Métiers de la pierre	83%	86%	83%
Peinture, revêtement	84%	87%	84%
Plâtrerie	82%	84%	83%
Travaux publics	84%	83%	83%

...et que l'on peut facilement solliciter pour demander des protections supplémentaires

Q26./Q26bis. En cas de besoin, les salariés peuvent-ils/pouvez-vous vous demander des moyens de protection contre les chutes de hauteur à leur hiérarchie/votre hiérarchie ?

Base : Ensemble (7411 individus)

Tout à fait d'accord ■■■■ Plutôt d'accord ■■■■ ST pas d'accord ■ Non réponse

D'accord Pas d'accord

Tous répondants
(7411 individus)



89% 3%

Chefs d'entreprise
(78 individus)



82% 6%

Préventeurs
(178 individus)



89% 3%

Encadrants
(2537 individus)



93% 2%

Compagnons
(3657 individus)



90% 4%

Possibilité de recours à des moyens de protection selon les métiers

Q26./Q26bis. En cas de besoin, les salariés peuvent-ils/pouvez-vous vous demander des moyens de protection contre les chutes de hauteur à leur hiérarchie/votre hiérarchie ?

Base : Ensemble (7411 individus)

<i>% D'accord</i>	Tous répondants	Encadrants	Compagnons
Ensemble	89%	93%	90%
Carrelage	87%	90%	81%
Charpente bois	94%	98%	88%
Charpente métallique	92%	96%	84%
Chauffage et génie climatique	91%	93%	86%
Couverture / pose panneaux photovoltaïques	93%	96%	87%
Electricité	93%	95%	81%
Etanchéité - bardage	93%	95%	86%
Maçonnerie Gros-œuvre	91%	93%	83%
Installation sanitaire, plomberie	88%	90%	81%
Travaux sur cordes	91%	93%	86%
Menuiserie/Vitrerie	91%	94%	85%
Métallerie, Serrurerie	93%	96%	85%
Métiers de la pierre	89%	93%	83%
Peinture, revêtement	89%	93%	84%
Plâtrerie	91%	93%	83%
Travaux publics	87%	92%	83%

Seule une petite minorité s'estime insuffisamment formée pour travailler en hauteur en sécurité

Q30. Pensez-vous être suffisamment formé pour travailler en hauteur en sécurité ?

Base : Ensemble (7411 individus)

Tout à fait d'accord ■■■■ Plutôt d'accord ■■■■ Plutôt pas d'accord ■■ Pas du tout d'accord ■ Non réponse

D'accord Pas d'accord

Tous répondants
(7411 individus)



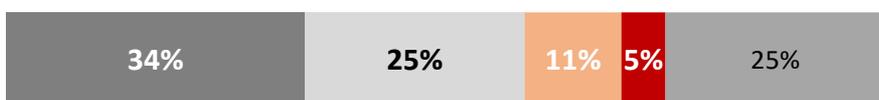
74% 13%

Chefs d'entreprise
(78 individus)



62% 19%

Préventeurs
(178 individus)



59% 16%

Encadrants
(2537 individus)



78% 11%

Compagnons
(3657 individus)



74% 15%

Q30. Pensez-vous être suffisamment formé pour travailler en hauteur en sécurité ?

Base : Ensemble (7411 individus)

% D'accord	Tous répondants	Encadrants	Compagnons
Ensemble	74%	78%	74%
Carrelage	68%	74%	64%
Charpente bois	83%	88%	86%
Charpente métallique	82%	87%	88%
Chauffage et génie climatique	76%	79%	77%
Couverture / pose panneaux photovoltaïques	87%	89%	89%
Electricité	80%	85%	79%
Etanchéité - bardage	83%	87%	86%
Maçonnerie Gros-œuvre	80%	84%	80%
Installation sanitaire, plomberie	70%	76%	68%
Travaux sur cordes	89%	89%	86%
Menuiserie/Vitrerie	68%	78%	69%
Métallerie, Serrurerie	79%	83%	78%
Métiers de la pierre	75%	83%	70%
Peinture, revêtement	76%	80%	76%
Plâtrerie	77%	77%	78%
Travaux publics	62%	66%	62%

3. Les bénéfices de la maîtrise du risque

Plus de 8 répondants sur 10 estiment mieux travailler lorsqu'ils se sentent protégés contre les chutes de hauteur

Q31. Pensez-vous mieux travailler lorsque vous vous sentez protégé contre les chutes de hauteur ?

Base : Ensemble (7411 individus)

Tout à fait d'accord ■■■■ Plutôt d'accord ■■■■ ST pas d'accord ■ Non réponse

D'accord Pas d'accord

Tous répondants
(7411 individus)



82% 6%

Chefs d'entreprise
(78 individus)



79% 3%

Préventeurs
(178 individus)



74% 2%

Encadrants
(2537 individus)



85% 6%

Compagnons
(3657 individus)



84% 7%

Q31. Pensez-vous mieux travailler lorsque vous vous sentez protégé contre les chutes de hauteur ?

Base : Ensemble (7411 individus)

% D'accord	Tous répondants	Encadrants	Compagnons
Ensemble	82%	85%	84%
Carrelage	85%	89%	81%
Charpente bois	85%	87%	86%
Charpente métallique	85%	90%	87%
Chauffage et génie climatique	81%	83%	84%
Couverture / pose panneaux photovoltaïques	82%	84%	83%
Electricité	86%	89%	85%
Etanchéité - bardage	84%	87%	85%
Maçonnerie Gros-œuvre	86%	88%	88%
Installation sanitaire, plomberie	83%	85%	84%
Travaux sur cordes	86%	77%	86%
Menuiserie/Vitrerie	84%	89%	83%
Métallerie, Serrurerie	85%	91%	84%
Métiers de la pierre	88%	93%	83%
Peinture, revêtement	87%	91%	88%
Plâtrerie	88%	88%	89%
Travaux publics	79%	82%	79%

4. La fréquence des situations à risque



Q22. Avez-vous déjà vécu une chute de hauteur (en tant que témoin ou victime) ?

Base : Ensemble (7411 individus)

OUI ■ NON ■ ■ ■ ■ Non réponse

Tous répondants (7411 individus)



Moins de 45 ans : 32% | 45 ans et plus : 36% | 10 ans d'expérience ou plus : 38%
10-19 salariés : 39%

Chefs d'entreprise (78 individus)



Préventeurs (178 individus)



Encadrants (2537 individus)



10-19 salariés : 49%

Compagnons (3657 individus)



Q22. Avez-vous déjà vécu une chute de hauteur (en tant que témoin ou victime) ?

Base : Ensemble (7411 individus)

	% Oui	Tous répondants	Encadrants	Compagnons
Ensemble		33%	38%	32%
Carrelage		31%	33%	28%
Charpente bois		52%	57%	51%
Charpente métallique		37%	39%	36%
Chauffage et génie climatique		35%	39%	35%
Couverture / pose panneaux photovoltaïques		49%	55%	43%
Electricité		36%	37%	35%
Etanchéité - bardage		40%	42%	36%
Maçonnerie Gros-œuvre		36%	41%	33%
Installation sanitaire, plomberie		32%	35%	31%
Travaux sur cordes		42%	47%	34%
Menuiserie/Vitrierie		36%	40%	32%
Métallerie, Serrurerie		33%	44%	29%
Métiers de la pierre		40%	50%	35%
Peinture, revêtement		31%	37%	29%
Plâtrerie		36%	44%	33%
Travaux publics		28%	31%	27%

Q28 - En cas d'urgences, imprévus, retards, demandes pressantes... vous arrive-t-il de travailler sans équipements de sécurité ?

Base : Ensemble (7411 individus)

Au moins une fois par an ■ JAMAIS ■ ■ ■ ■ Non réponse

Tous répondants
(7411 individus)



Chefs d'entreprise
(78 individus)



Préventeurs
(178 individus)



Encadrants
(2537 individus)



Compagnons
(3657 individus)



Q28 - En cas d'urgences, imprévus, retards, demandes pressantes... vous arrive-t-il de travailler sans équipements de sécurité ?

Base : Ensemble (7411 individus)

	% Oui	Tous répondants	Encadrants	Compagnons
Ensemble		19%	22%	18%
Carrelage		20%	18%	20%
Charpente bois		29%	35%	26%
Charpente métallique		17%	21%	18%
Chauffage et génie climatique		21%	22%	22%
Couverture / pose panneaux photovoltaïques		31%	36%	27%
Electricité		20%	22%	19%
Etanchéité - bardage		26%	25%	24%
Maçonnerie Gros-œuvre		19%	22%	17%
Installation sanitaire, plomberie		19%	21%	18%
Travaux sur cordes		16%	23%	14%
Menuiserie/Vitrierie		25%	24%	25%
Métallerie, Serrurerie		20%	25%	18%
Métiers de la pierre		29%	38%	21%
Peinture, revêtement		18%	17%	18%
Plâtrerie		23%	27%	19%
Travaux publics		15%	19%	13%



VI\VOICE

Études conseil stratégie pour l'avenir des entreprises et des institutions

Les récentes études d'opinion Viavoice réalisées pour
HEC, Idinvest Partners, Harmonie Mutuelle, *Libération*, *Le Monde*, *Le Figaro*,
Les Échos et France Inter
sont consultables sur www.institut-viavoice.com

9, rue Huysmans, 75 006 Paris. + 33 (0)1 40 54 13 90.
Viavoice est une SAS indépendante.

ANNEXE 2

MEMO

❖ Le rendez vous de liaison

Il permet de maintenir un lien entre le salarié en arrêt de travail d'au moins 30 jours et son employeur. Il peut être organisé à l'initiative de l'un ou de l'autre. L'objectif est d'anticiper la perte d'une activité professionnelle pour des raisons de santé ou de handicap. Un professionnel de l'AST BTP de l'Ain vous accompagne et conseille. Il ne s'agit toutefois pas d'un rendez-vous médical.

LE MOT DU PRESIDENT...

Chers adhérents,

Notre lettre d'information est consacrée à notre service Maintien en emploi / Prévention de la Désinsertion Professionnelle : Cellule Interne à l'AST BTP, professionnels de santé spécialisés, services dédiés, adresse mail spécifique : cellule-pdp@astbtp01.fr, partenaires Prévention associés Tout vous est indiqué ci-dessous et dans le flyer que nous avons créé à cet effet (cliquez sur l'image pour accéder au flyer).

le Président, Xavier RENAUD

Missions La cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) et maintien en emploi a pour mission d'anticiper les risques d'inaptitude au poste de travail et de perte d'emploi. Elle informe, conseille et accompagne les salariés, employeurs et représentants des travailleurs pour prévenir la désinsertion professionnelle.

Composition

- ✓ Référent PDP
- ✓ Médecin du travail
- ✓ Infirmiers de santé au travail
- ✓ Préventeur et ergonome
- ✓ Partenaires extérieurs invités

Salarié à risque de désinsertion professionnelle



Signalement

- Interne : par le médecin du travail ou l'infirmier de santé au travail à l'occasion d'une visite de santé au travail
- Externe : par le salarié lui-même, l'employeur avec son accord, les représentants des travailleurs, le médecin traitant, le médecin conseil ou l'assistant social de la CARSAT - même pendant un arrêt de travail

Le salarié est contacté et invité par le référent PDP à un **entretien PDP**



Point sur la situation et les projets, aide aux dossiers et démarches, présentation des dispositifs d'accompagnement

Traitement du dossier lors de la réunion mensuelle de la **cellule PDP** échange sur les orientations à privilégier

Échanges avec l'employeur (avec l'accord du salarié) : possibilités d'aménagements du poste, de reclassement interne...?

RDV de liaison
Pendant l'arrêt de travail, à la demande de l'employeur ou du salarié

Orientation

du travailleur vers les dispositifs et organismes d'accompagnement les plus appropriés

Bilan de compétences, organismes de financement de formations, essai encadré...

Courrier de suivi à 1 an

Tous les échanges se déroulent dans le strict respect du secret médical

ANNEXE 3

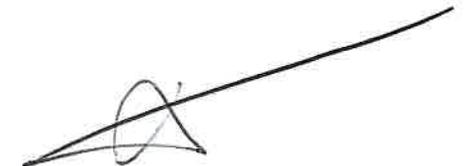
MANUEL QUALITÉ

*Une expertise en Prévention de la Santé au Travail
au service des professionnels du BTP de l'Ain*

La Directrice,
Marie France CAILLAT



Le Président,
Xavier RENAUD



NOTRE STRUCTURE

L'AST BTP de l'Ain est le Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST) du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) de l'Ain

L'AST BTP de l'Ain est une association type loi 1901

L'AST BTP de l'Ain est administrée et gérée de façon paritaire par les organisations professionnelles d'employeurs et syndicales de salariés

L'activité de l'AST BTP de l'Ain s'exerce dans le cadre :

- D'un projet pluriannuel de service
- D'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)
- D'un agrément par la DREETS
- D'une certification AFNOR SPEC 2217

NOTRE ACTIVITÉ

→ **Mission principale :**

Eviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail

→ **Autres missions :**

- Contribution à la réalisation d'objectifs de santé publique afin de préserver, au cours de la vie professionnelle, un état de santé du travailleur compatible avec son maintien en emploi
- Aide à l'entreprise, de manière pluridisciplinaire, pour l'évaluation et la prévention des risques professionnels en tenant compte de l'impact du télétravail sur la santé et l'organisation du travail
- Accompagnement de l'employeur, des travailleurs et leurs représentants dans l'analyse de l'impact sur les conditions de santé et de sécurité des travailleurs de changements organisationnels importants dans l'entreprise
- Participation à des actions de promotion de la santé sur le lieu de travail, dont des campagnes de vaccination et de dépistage, des actions de sensibilisation aux bénéfices de la pratique sportive et des actions d'information et de sensibilisation aux situations de handicap au travail

→ **Nos trois métiers :**

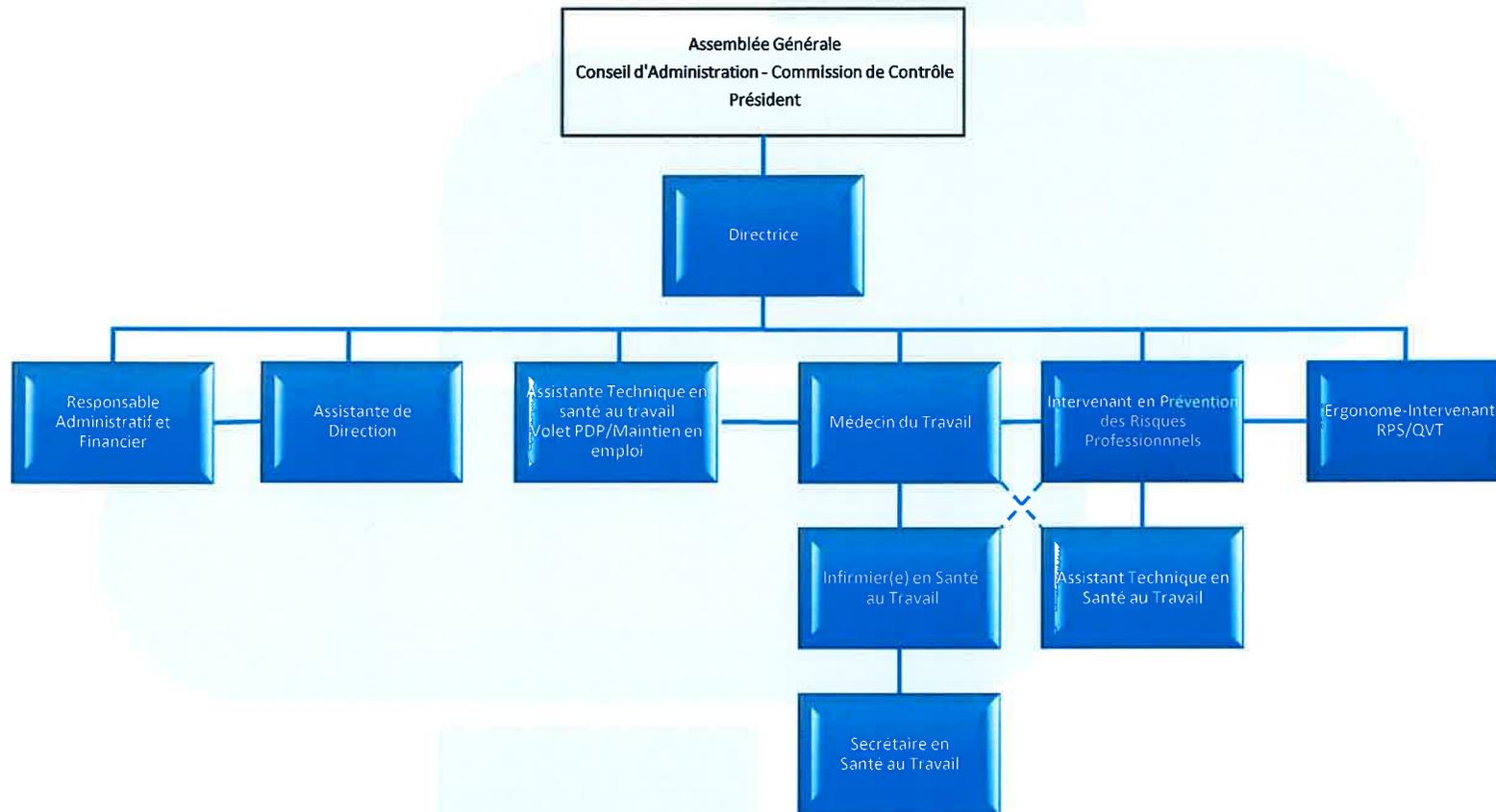
- la prévention des risques professionnels
- Le suivi individuel de l'état de santé des salariés
- La prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi

NOTRE SPECIFICITÉ

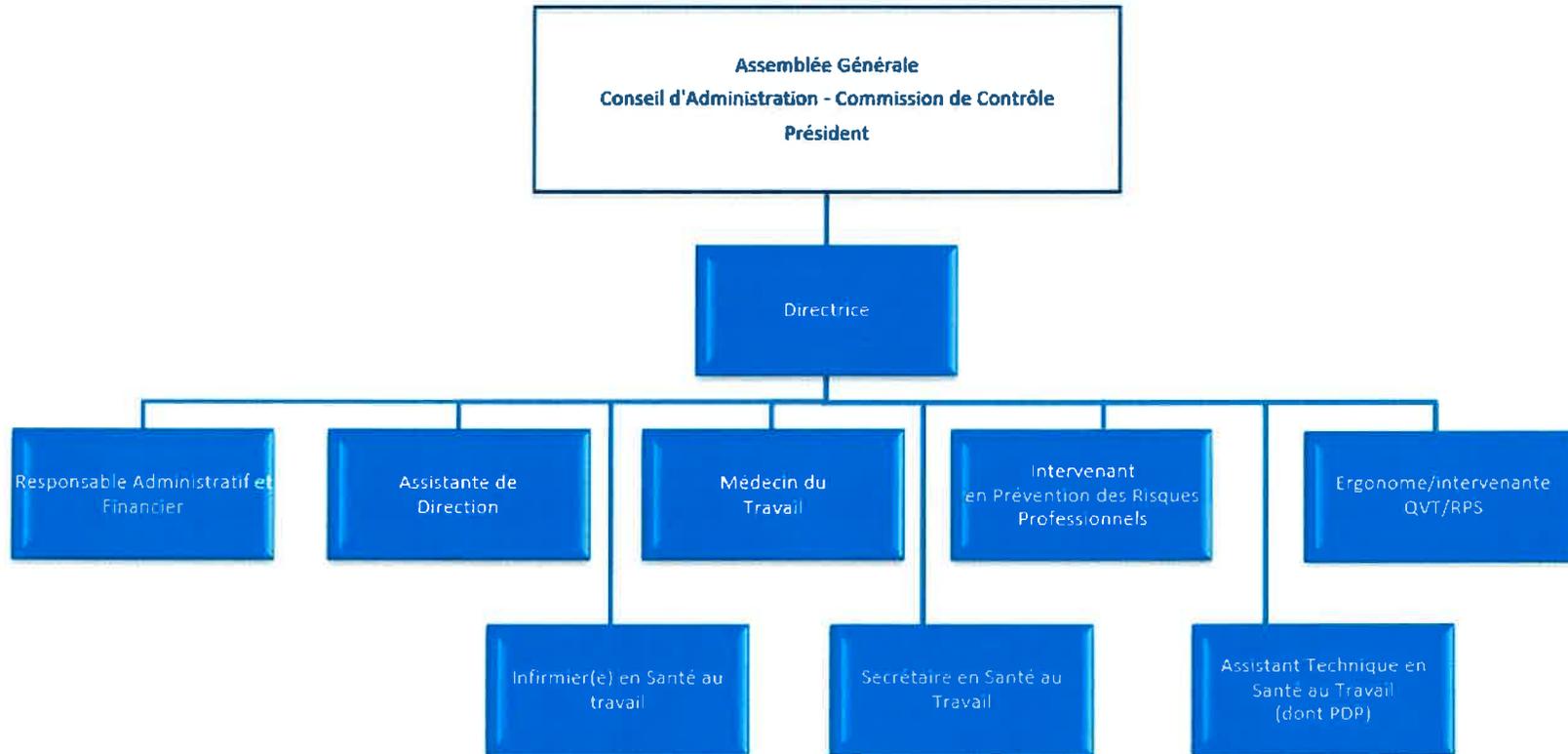
Des experts et partenaires dédiés au BTP

- ★ Les équipes médicales et pluridisciplinaires : des experts à votre service
- ★ Le réseau SPST BTP : une force à taille humaine
- ★ Le GNMST BTP : la société savante du BTP
- ★ L'OPPBTP : un partenaire prévention-sécurité allié
- ★ La PRO BTP : des relations privilégiées
- ★ La CARSAT : un partenaire d'Etat
- ★ La DREETS : notre direction régionale institutionnelle
- ★ Des conventions : des partenariats construits avec les professionnels du BTP et de la prévention

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE



NOS VALEURS

- TECHNICITE BTP pour une offre de services spécifiques et adaptés à la profession
- QUALITE D'ACCUEIL dans nos locaux médicaux par une équipe disponible
- CONFIANCE et CONFIDENTIALITE dans les échanges interpersonnels et professionnels

PERIMÈTRE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ ET DE CERTIFICATION

Prévention de la santé au travail des salariés des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics du département de l'Ain, dont les travailleurs en Installations Nucléaires de Base et les travailleurs intérimaires :

Offre socle de services

Centres fixes : principaux et annexes

Norme AFNOR SPEC 2217

POLITIQUE QUALITÉ

L'AST BTP de l'Ain a décidé de mettre en place un système de management de la qualité.

Cette démarche, fortement mobilisatrice de notre structure, a été motivée par :

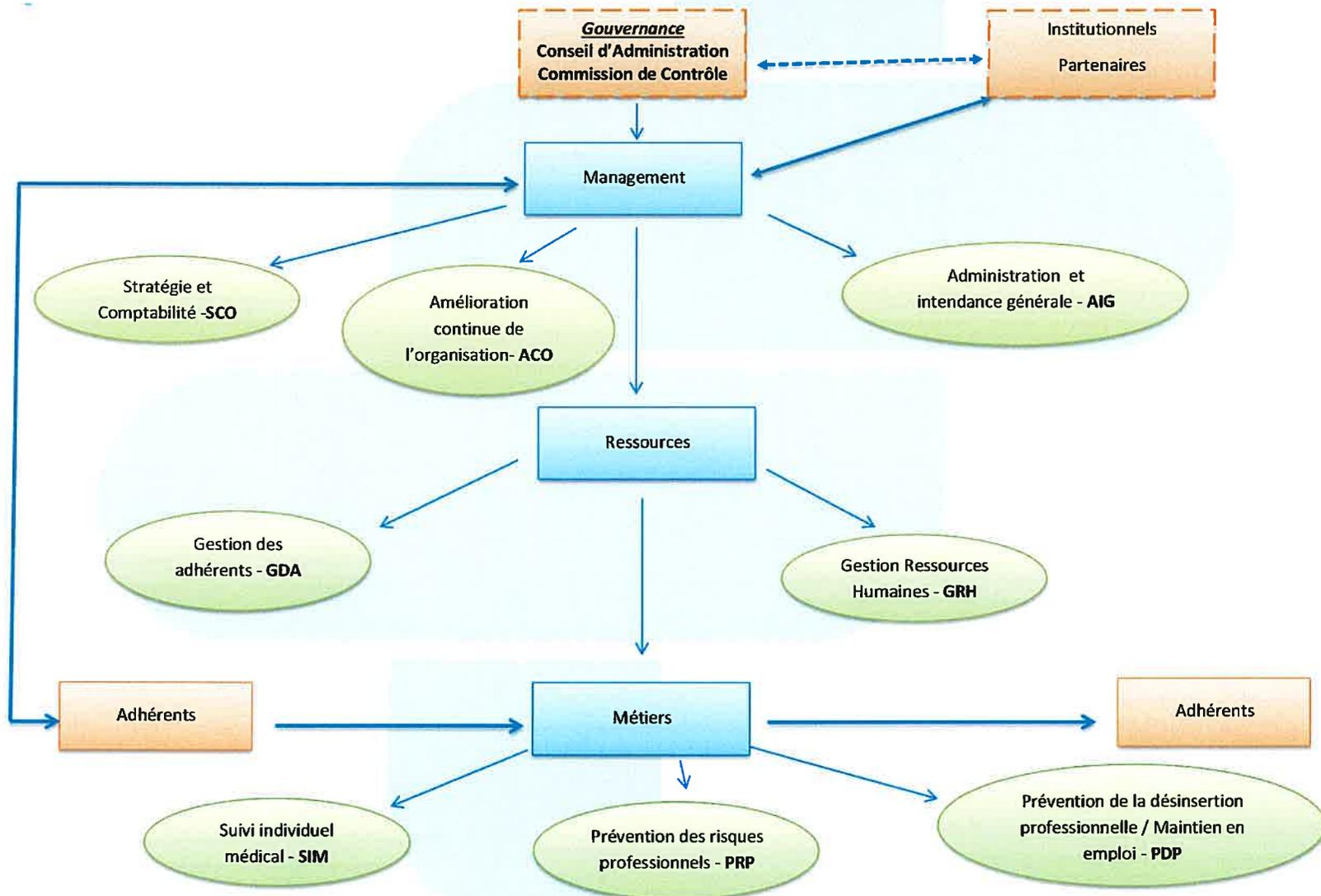
- Notre volonté d'amélioration constante de nos performances et de la qualité de nos services envers les entreprises et salariés du BTP de l'Ain.
- Notre obligation à satisfaire aux exigences réglementaires liées à notre activité.

L'AST BTP de l'Ain base sa politique sur les points suivants :

- Satisfaire nos adhérents et leurs salariés
- Assurer un service de proximité
- Accompagner les adhérents dans leur démarche d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail

L'ensemble du personnel et les administrateurs de l'AST BTP de l'Ain participent activement à cette démarche.

NOTRE SCHÉMA D'ORGANISATION PAR POLES



NOMENCLATURE

PÔLE	RÉFÉRENT INTERNE	INTITULÉ DU DOCUMENT
Amélioration Continue de l'Organisation (ACO)	IPRP / référent qualité	Amélioration Continue de l'Organisation
		Traitement des incidents
		Rôles et responsabilités du référent de pôle
		Fiche incident
		Recensement et suivi des incidents
		Planning et suivi des audits internes
		Compte-rendu d'audit interne
		Compte-rendu d'activité
		Tableau de bord de suivi des objectifs et indicateurs
		Administration et Intendance Générale (AIG)
Maitrise des documents		
Charte graphique et codification qualité		
Carte des secteurs de l'AST BTP 01		
Affiche livreurs		
Répertoire des sous traitants et fournisseurs		
Coordonnées internes du personnel		
NOMENCLATURE AST BTP 01		
Classement et archivage par pôles		
Flyer de présentation de l'AST BTP 01		
Flyer ASTBTP01 salariés		
Flyer ASTBTP01 médecins		
Courrier à en-tête		
Trame de plan de continuité d'activité		
Commande de documentation		
Rapport technique annuel de synthèse des IST		
Rapport technique annuel individuel des IST		
Contenu de la trousse de secours		
Trame note de service		
Rapport de synthèse annuelle d'activité - Canevas		
Rapport moral - Canevas		
Plan de prévention		

PÔLE	RÉFÉRENT INTERNE	INTITULÉ DU DOCUMENT
Stratégie et COMptabilité (SCO)	Directrice	Suivi des orientations et des activités
		Designation DPO AST BTP 01
		Schéma d'organisation de l'AST BTP de l'Ain par pôles
		Manuel qualité
		Bilan CPOM
		Note pour le remboursement des frais des membres du CA et de la CC
		Feuille de présence conseil d'administration
		Feuille de présence commission de contrôle
		Fiche de renseignements membre CA et CC
		Pouvoir CA et CC
Gestion Des Adhérents (GDA)	Assistante de direction	Gestion des adhésions
		Gestion des adhésions des agences de travail temporaire
		Grille tarifaire - Offre socle - Membres adhérents
		Grille tarifaire - Offre spécifique - Membres affiliés
		Règlement intérieur des adhérents
		Contrat adhésion Agence de travail temporaire - AST BTP Ain
		Document de liaison - Agences de travail temporaire
		Autorisation mandataire portail adhérent
Gestion des Ressources Humaines (GRH)	Directrice	Affectation des activités et suppléances
		Organigramme hiérarchique
		Organigramme fonctionnel
		Demande d'absence
		Livret d'accueil intégration
		Fiche collaborateur AST BTP
		Support de préparation DIRECTION Entretien professionnel
		Support de préparation SALARIE Entretien professionnel
		Formulaire Entretien individuel professionnel
		Fiche de poste
		Formulaire demande d'alimentation du CET
		Formulaire demande d'utilisation du CET
Plan de Développement des Compétences		

PÔLE	RÉFÉRENT INTERNE	INTITULÉ DU DOCUMENT
Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)	Assistant technique volet PDP	Situation de maintien dans l'entreprise
		Coordonnées des partenaires PDP/Maintien en emploi
		Dispositifs de la sécurité sociale et de la MDPH
		Flyer PDP
		Fiche d'entretien Prévention PDP
		Suivi accompagnement PDP
		Autorisation contact avec l'entreprise
		Rendez-vous pour un entretien
		Feuille d'émargement cellule PDP
		Tableau de bord PDP
Prévention des Risques Professionnels (PRP)	IPRP / référent qualité	Fiche contact partenaires
		Réalisation d'une étude de poste
		Diagnostic collectif TMS RPS
		Traitement des documents AMIANTE des adhérents
		Elaboration de la Fiche d'Entreprise
		Participation aux Instances Représentatives des Salariés
		Réalisation d'une action de prévention primaire et formalisation
		Accompagnement pour l'élaboration du DUERP
		Fiche d'Entreprise
		Etude de poste ou recommandation
		Réponses documents amiante SS3 et SS4
		Attestation de présence inter-entreprise
		Attestation de présence intra-entreprise
Fiche d'évaluation de la session de sensibilisation		
Guide évènement grave		

clwfe
PR

PÔLE	RÉFÉRENT INTERNE	INTITULÉ DU DOCUMENT
Suivi Individuel Médical (SIM)	Médecin du travail / Infirmier en santé au travail	Organisation de la planification vaccinale COVID-19
		Protocole général de réalisation des visites
		Documents délivrés à l'issue des visites
		Protocole de décision infirmier / médecin du travail
		Tableau suivi initial et périodique de l'état de santé
		Réalisation des examens biométriques
		Entretien du matériel d'examen
		Guide déroulé d'entretien autres professionnels de santé
		Consentement du salarié
		Formulaire personne accompagnante / interprète
		Transfert de dossier médical
		Formulaire téléconsultation
		Questionnaire médical portugais
Information sur le Dossier Médical en Santé au Travail		

WTF

AR

ANNEXE 4

extraction semestrielle

extraction annuelle

Mission I : Prévention des Risques Professionnels

Date extraction	02/01/2025	Extraction des établissements hors agences de travail temporaire							
Effectifs	TOTAL								
Nombre d'établissements	2462								
	nombre	%	objectif ¹	nombre	%	nombre	%	nombre	%
FE ≤ 4 ans ²	857	35%		665	31%	171	62%	21	78%
FE > 4 ans	543	22%		447	21%	91	33%	5	19%
Pas de FE	1062	43%	40%	1046	48%	15	5%	1	4%
Dont adhésion < 1 an ³	107	10%		107	5%	0	0%	0	0%
Participation info. coll. DUERP ⁴	26			19	1%	4	1%	3	11%
Avis sur DUERP ⁵	13			7	0%	4	1%	2	7%
AMT ≤ 4 ans ⁶	1117	45%		862	40%	229	83%	26	96%
AMT > 4 ans	413	17%		379	18%	34	12%	0	0%
Pas d'AMT	932	38%	35%	917	42%	14	5%	1	4%
CSE participés ⁷	43			0	0%	15	5%	28	104%
CSE déclinés ⁸	5			0	0%	1	0%	4	15%

Mission II : Suivi Individuel Médical

Date extraction	29/01/2025	Extraction excluant les travailleurs temporaires							
Effectifs	TOTAL								
Nombre de salariés déclarés	13789								
	nombre	%	objectif ¹	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Nombre TOTAL visites réalisées ⁹	7742	56%		2506	43%	3403	61%	1833	75%
Nombre TOTAL d'exams réalisés									
Visites initiales/d'embauche									
VIP initiales SIG/SIA réalisées	1474	19%		699	28%	557	16%	218	12%
VMA embauche SIR réalisées	1118	14%		362	14%	495	15%	261	14%
Visites périodiques									
Nombre de salariés à suivre ¹⁰	4183	30%			0%		0%		0%
Nombre de convocations ¹¹	5327	127%		1632	#DIV/0!	2356	#DIV/0!	1339	#DIV/0!
Visites périodiques réalisées ¹²	3415	82%		962	#DIV/0!	1561	#DIV/0!	892	#DIV/0!
Présence aux convocations ¹³	3415	64%		962	59%	1561	66%	892	67%
VIP périodique SIG/SIA réalisées	1314	17%		532	21%	555	16%	227	12%
Visites intermédiaires SIR réalisées	659	9%		134	5%	335	10%	190	10%
VMA périodique SIR réalisées	1442	19%		296	12%	671	20%	475	26%
Visites de mi-carrière	159	2%		51	2%	75	2%	33	2%
Visites à la demande	552	7%		136	5%	236	7%	180	10%
Visites suite à évènement grave	0	0%		0	0%	0	0%	0	0%
Visites de pré-reprise	282	4%		79	3%	130	4%	73	4%
Visites de reprise	727	9%		216	9%	337	10%	174	9%
Visites de fin de carrière/exposition	15	0%		1	0%	12	0%	2	0%
Nombre de préconisations ¹⁴	585	8%		121	5%	287	8%	177	10%
Nombre d'avis d'inaptitude ¹⁴	129	2%		41	2%	63	2%	25	1%
Travailleurs temporaires									
Nombre TOTAL de visites intérim.	625								
Nb. VIP initiales SIG/SIA réalisées	212	34%							
Nb. VMA embauche SIR réalisées	363	58%							
Nombre de convoc. périodiques	34								
VIP périodique SIG/SIA réalisées	13	2%							
Visites intermédiaires SIR réalisées	3	0%							
VMA périodique SIR réalisées	5	1%							
Visites de mi-carrière	1	0%							
Visites à la demande	10	2%							
Visites suite à évènement grave	0	0%							
Visites de pré-reprise	3	0%							
Visites de reprise	15	2%							
Visites de fin de carrière/exposition	0	0%							
Nombre de préconisations	6	1%							
Nombre d'avis d'inaptitude	0	0%							

Mission III : Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Effectifs établissements	TOTAL			< 11 salariés		11 à 49 salariés		≥ 50 salariés	
	nombre	%	objectif ¹	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Salariés signalés à la cellule PDP ¹⁵	61	1%		19	31%	34	56%	8	13%
Résultats des accompagnements ¹⁶									
Maintien au poste	14	23%		3	16%	9	26%	2	25%
Reclassement interne	5	8%		1	5%	4	12%	0	0%
Sortie de l'entreprise	18	30%		7	37%	8	24%	3	38%
En cours/poursuite de l'arrêt	18	30%		7	37%	8	24%	3	38%
Refus d'accompagnement PDP	6	10%		1	5%	5	15%	0	0%
Ateliers/sessions d'information collectives									
Nb. sessions programmées	2								
Nb. sessions réalisées	2								
Nb. établissements participants	10								
Nb. de participants	10								

Amélioration Continue de l'Organisation

	résultat	objectif ¹
Date dernière enquête adhérents	2021	5 ans
Taux de satisfaction générale	94%	0%
Nb. de fiches incidents ouvertes	4	
Taux de réponse dans les délais	100%	100%
Réalisation planning audits internes	100%	100%

Gestion des Ressources Humaines

secteur	Nb. Salariés	ETP éq pluri	objectif ¹⁷
Bourg-en-B.	4760	4,67	3,23
Meximieux	5504	4,68	3,73
Port	3525	4,60	2,39

¹⁷ Objectif d'Équivalents Temps Pleins de l'équipe pluridisciplinaire (médecins du travail, infirmiers, IPRP, assistants techniques dont PDP, secrétaires) pour la DREETS : 3,05 ETP pour 4500 salariés suivis.

ANNEXE 5

Bilan des Actions en Milieu de Travail 2024

COMMUNICATION – INFORMATION



PAROLES D'EXPERTS

Sessions d'information et de sensibilisation aux risques professionnels et moyens de prévention

		Sessions réalisées	Nombre d'entreprises	Nombre de participants
INTER-entreprises	Webinaire Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels	5	26	26
	Webinaire Suivi médico-professionnels des travailleurs temporaires du BTP de l'Ain	3	8	9
	Webinaire Accompagner la santé des salariés tout au long de leur carrière	2	10	10
	Webinaire Risques Psycho-Sociaux au travail	1	5	5
	Webinaire Semaine de la prévention FFB – Produits chimiques et diisocyanates (national)	3	?	104
	Webinaire Prévention des risques liés aux pratiques addictives au travail	1	3	3
	Webinaire Préparation physique en entreprise – Pourquoi, comment, quelles limites ?	1	4	4
	Webinaire PRST4 Points de repères et outils QVCT – en 2 parties (régional)	1	?	96
	Webinaire CRC Chantiers pollués – rénover sans se plomber (régional)	1	12	12
	Webinaire Prévention des inaptitude (à la demande de la CAPEB)	1	?	?
	Restitution du diagnostic collectif Prévention des TMS chez les plaquistes	1	4	8
Présentation de l'AST BTP de l'Ain (formation GEAB, CAPEB)	1	8	8	
INTRA-entreprises	Le bruit au travail – risques et moyens de prévention	2	2	90
	Hygiène de vie	2	2	47
	K'rdeur prévention Hygiène	6	2	209
	Travail de bureau	7	7	56
	Leptospirose	1	1	9
TOTAL		39	94	696

294 Fiches d'Entreprises (FE) réalisées, initiales ou mises à jour. Fin 2024, 1400 adhérents sur 2462 (hors agences de travail temporaire) ont une FE, dont 856 de moins de 4 ans – soit 35%.

43 participations à des réunions de CSSCT (Commission Santé Sécurité Conditions de Travail), et 5 invitations déclinées faute de disponibilité des membres de l'équipe pluridisciplinaire.

1487 actions de prévention primaire au total : FE, études de postes, visites en entreprises et sur chantiers, conseils aux employeurs et salariés, etc.

Participation aux enquêtes Perception du risque de chute de hauteur de l'OPPBT (103 questionnaires), SUSHINE de SAN-T-BTP Tours (56 questionnaires) et Perception du risque de cancer du poumon et tabagisme (pilote par le Professeur Charbotel, Université Lyon 1).

20 nouveaux Sauveteurs Secouristes du Travail formés dans 6 entreprises.

TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES : étude métier et tous adhérents

Restitution du diagnostic collectif Prévention des TMS chez les PLAQUISTES le 4 octobre au BTP CFA de l'Ain, en partenariat avec la CARSAT Rhône-Alpes : 8 participants représentant 4 entreprises, et 3 fournisseurs d'équipements novateurs.

143 études de postes dans le cadre de visites de reprise et pré-reprise avec un risque d'inaptitude.

4 diagnostics TMS/pénibilité et 30 études de postes ergonomiques pour aménagements individuels et collectifs.

QUALITE DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

1 proposition de diagnostic Qualité de Vie et Condition de Travail (QVCT), non retenue par l'entreprise.

Participation au groupe de travail « Favoriser les démarches de QVCT » dans le cadre du Plan Régional Santé Travail N°4 (PRST4), développement et animation d'un webinaire en deux parties « Points de repères et outils QVCT » à l'attention des Services de Prévention et de Santé au Travail de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Réalisation d'une journée de sensibilisation à la QVCT par l'ARACT, à destination de la direction et de l'équipe pluridisciplinaire.

PARTICULES FINES

Amiante : 190 avis rendus sur modes opératoires SS4 et notices de postes. Au total, 770 retours aux entreprises SS3 et SS4 : avis, conseils, accusés réception et enregistrements.

Participation au groupe de travail du PRST4 en charge de la construction d'une information sur le Sous-Section 4, et la communication des outils existants.

Formation des préventeurs de l'équipe à la détection en temps réel : ambiances lumineuse et sonore, et polluants atmosphériques.

PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

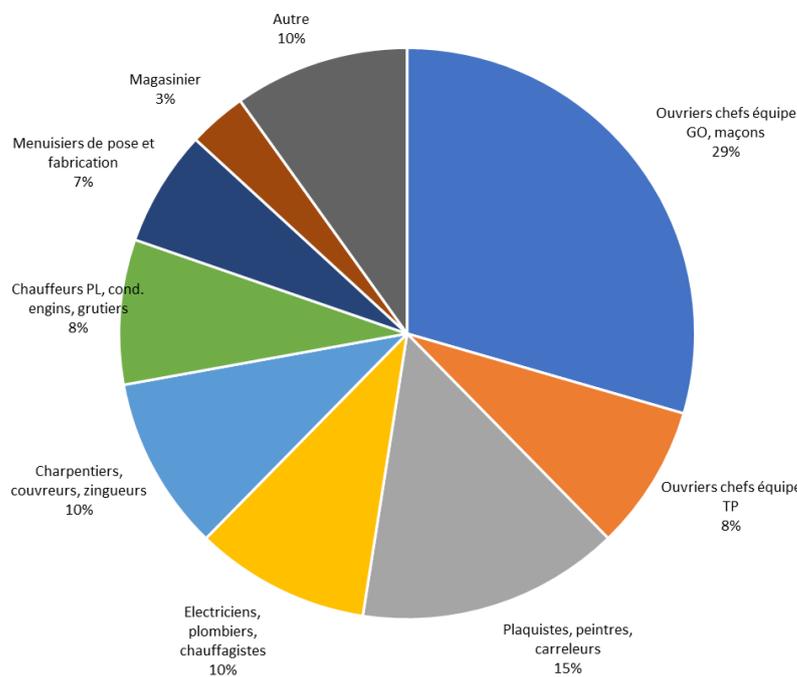
10 rendez-vous de liaison auxquels l'assistante technique volet PDP et le médecin du travail ont participé.

19 réunions d'échanges avec les partenaires locaux de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle.

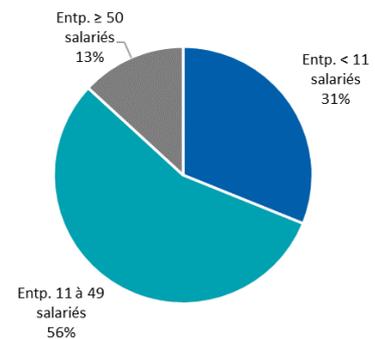
61 salariés signalés à notre assistante technique volet PDP par les médecins du travail, infirmiers de santé au travail, employeurs et salariés eux-mêmes : 52% ont moins de 50 ans. Chaque dossier est présenté à l'occasion des réunions mensuelles de la cellule PDP.

Les chiffres ci-dessous sont basés sur les 61 salariés signalés :

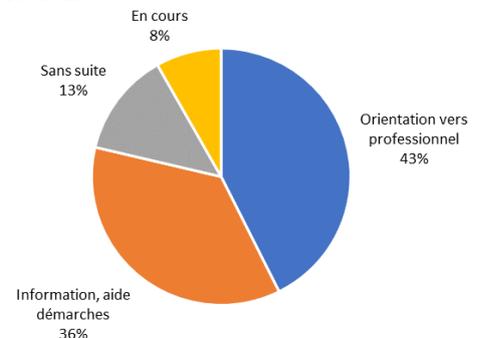
Métiers



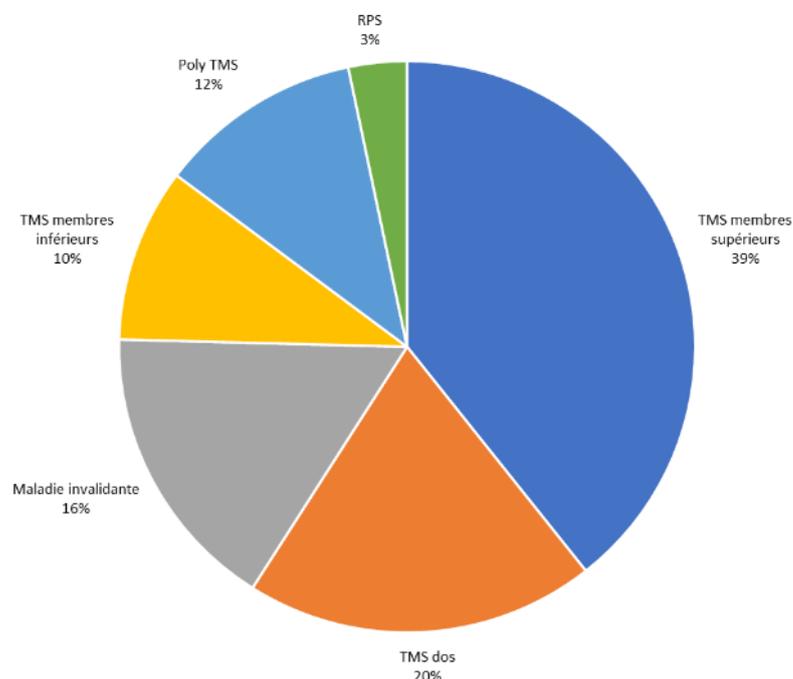
Taille des entreprises



Actions réalisées



Pathologies



Suites données

